FCP de droit français

TOCQUEVILLE PME

RAPPORT ANNUEL

au 31 décembre 2024

Société de Gestion : LA FINANCIERE DE L'ECHIQUIER
Dépositaire : Caceis Bank
Commissaire aux Comptes : Deloitte & Associés

LA FINANCIERE DE L'ECHIQUIER - 53, avenue d'Iéna - 75116 - Paris

SOMMAIRE

1. Caractéristiques de l’OPC 3

2. Changements intéressant l'OPC 6

3. Rapport de gestion 7

4. Informations réglementaires 9

5. Certification du Commissaire aux Comptes 14

6. Comptes de l'exercice 19

7. Annexe(s) 80

Caractéristiques de l’OPC (suite) 81

Information SFDR 93

Document d'Informations Clés

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

produit

TOCQUEVILLE PME - Part P (ISIN : FR0011608421)

Ce FCP est géré par La Financière de l'Echiquier

Nom de l'initiateur I La Financière de l'Echiquier
Site internet I www.lfde.com
Contact I Appelez le + 33 (01) 47 23 90 90 pour de plus amples informations.
Autorité compétente I L'Autorité des Marchés Financiers est chargée du contrôle de La Financière de l'Echiquier en ce qui concerne ce document d'informations clés. La Financière de l'Echiquier est agréée en France sous le n° GP91004 et réglementée par l'Autorité des marchés financiers.
Date de production du document d'informations clés I 21/08/2024

En quoi consiste ce produit ?

Type I Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières - Fonds Commun de Placement, de droit français constitué en France.

Classification A.M.F I Actions de pays de la zone euro.

Durée I La durée de vie du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre unilatéralement le fonds par liquidation ou fusion. La dissolution peut également intervenir en cas de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du Produit est inférieur au montant minimum règlementaire.

Objectifs I L'objectif du FCP Tocqueville PME est double :
(i) chercher à profiter, dans le cadre d'une allocation dynamique actions déterminée par la société de gestion, du développement des petites et moyennes entreprises (PME) et des entreprises de tailles intermédiaires (ETI), principalement de France, des autres pays de la zone euro et des autres pays d'Europe, tout en recherchant à limiter les risques de forte variation du portefeuille ; et
(ii) obtenir une note extra-financière globale du portefeuille meilleure que la note moyenne pondérée ISR de l'indice CAC Small.

Le FCP est géré activement. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à un indice. Néanmoins, afin de permettre aux porteurs de faire des comparaisons de performance a posteriori, il est possible de comparer l'évolution du fonds avec celle de l'indice CAC Small dividendes nets réinvestis. Le FCP n'étant pas indiciel, sa performance pourra s'éloigner de l'indice CAC Small.

Tocqueville PME peut intervenir sur tous les marchés européens, comprenant ceux de l'Union européenne et de l'Europe élargie (Suisse, Norvège, et pays d'Europe Centrale (à savoir, les Balkans, i.e. Croatie, Bosnie, Serbie, Monténégro, Kosovo, Macédoine, Albanie)). Le fonds privilégiera la recherche de PME et d'ETI, principalement de France, et des autres pays la zone euro, présentant des caractéristiques de valorisation attractive, sans restriction en termes de secteurs d'activité.

La gestion de ce fonds repose sur une totale indépendance par rapport à des indices de référence.

Le FCP sera investi en permanence entre 75 et 100 % de l'actif en titres de capital d'émetteurs ayant leur siège en France ou dans un autre État membre de la zone euro, soumis à l'impôt sur les sociétés dans les conditions de droit commun ou un impôt équivalent, occupant moins de 5 000 salariés et ayant un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 1,5 milliard d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 2 milliards d'euros.

Tocqueville PME sera concomitamment exposé en permanence et au minimum à 75 % de son actif à des actions de pays de l'Union européenne et pourra investir dans la limite maximum de 25 % de son actif dans des actions cotées de grande capitalisation. Le fonds pourra également investir dans la limite maximum de 25 % de son actif dans des obligations, des bons du Trésor et d'autres titres de créances négociables, dans un souci de maîtrise de sa volatilité.

Le FCP se conformera également aux règles d'investissement n°1 applicables au Label Relance. Ainsi, le FCP investira au minimum 30 % de son actif dans des actions ou obligations remboursables en actions émises par des sociétés dont le siège social est situé en France, et au minimum 10 % de son actif dans des instruments de fonds propres émis par des TPE, PME et ETI françaises. Lorsque les titres de ces TPE, PME et ETI sont admis aux négociations sur un marché ou sur un système multilatéral de négociation, la capitalisation boursière doit être inférieure à deux (2) milliards d'euros ou doit l'avoir été à la clôture d'au moins un des quatre exercices comptables précédant l'exercice pris en compte pour apprécier l'éligibilité des titres de la société émettrice. En outre, le FCP s'efforcera de participer significativement à au moins 5 opérations d'augmentation de capital ou d'introduction en bourse par an, concernant des sociétés dont le siège social est situé en France.

Enfin, soit dans la poursuite de l'objectif de gestion du fonds (mais sans générer de surexposition), soit dans la perspective de couvrir son risque du fait d'une anticipation baissière des marchés boursiers, Tocqueville PME pourra recourir à l'utilisation d'instruments dérivés de sous-jacents actions.

Affectation des sommes distribuables I Capitalisation
Modalités de souscriptions/rachats I Les ordres de souscriptions et de rachats sont centralisés chaque jour à 14 h 30 et exécutés sur la valeur liquidative calculée sur la base des cours de clôture des marchés du jour. La valeur liquidative est calculée quotidiennement à l'exception des jours de fermeture de la bourse de Paris et des jours fériés légaux français.

Investisseurs de détail visés I Ce produit s'adresse notamment aux investisseurs de détail qui (i) ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des OPC, (ii) souhaitent un investissement cohérent avec l'objectif de gestion et la période de détention recommandée du produit, et (iii) sont prêts à assumer un niveau de risque moyen sur leur capital initial. Les conditions d'accessibilité du produit aux US Persons sont définis dans le prospectus.

Dépositaire I CACEIS Bank France

Lieu et modalités d'obtention d'information sur le produit I Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques, ainsi que toutes autres information pratiques, notamment la dernière valeur liquidative du ou des parts du produit sont disponibles en français sur le site internet www.lfde.com et grauitement auprès de La Financière de l'Echiquier 53 Avenue d'Iéna – 75116 Paris, France. Le cas échéant, les prospectus sont également disponibles en anglais et les DIC en langues locales selon les différents pays de commercialisation.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque

Risque le plus faible *Risque le plus élevé*

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres produits. Il indique la probabilité que le produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que la capacité à vous payer en soit affectée.

⚠ L'indicateur synthétique de risque part de l'hypothèse que vous conservez les parts pendant toute la période de placement recommandée qui est de 5 années.

Les autres risques matériellement pertinents non pris en compte dans le calcul de l'ISR du produit sont les suivants :

- Risque de liquidité
- Risque de crédit

Pour plus de détails concernant les risques, veuillez-vous référer au prospectus.

Scénarios de performance I

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit (et de l'indice de référence le cas échéant) au cours des 10 dernières années.

Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée : 5 ans
Exemple d'Investissement : 10 000 €

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (Période de détention recommandée)
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**2 870 €**	**2 960 €**
	Rendement annuel moyen	-71.34%	-21.62%
Défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**6 550 €**	**8 550 €**
	Rendement annuel moyen	-34.45%	-3.09%
Intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**10 460 €**	**12 080 €**
	Rendement annuel moyen	4.60%	3.84%
Favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**16 520 €**	**14 810 €**
	Rendement annuel moyen	65.21%	8.18%

Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre :

- 31/12/2017 et le 31/12/2018 pour le scénario défavorable,
- 28/02/2015 et le 29/02/2016 pour le scénario intermédiaire,
- 31/03/2020 et le 31/03/2021 pour le scénario favorable.

Que se passe-t-il si La Financière de l'Echiquier n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est constitué comme une entité distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés.
En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ils dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit.
Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %) ;
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- que 10 000 EUR sont investis la première année.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (Période de détention recommandée)
Coûts totaux	**607 €**	**1 913 €**
Incidence des coûts annuels (*)	6.17%	3.32% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 7.16% avant déduction des coûts et de 3.84% après cette déduction.
Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	3.50% Nous ne facturons pas de coût d'entrée sur ce produit mais la personne qui vous vend le produit peut appliquer des frais de souscription de : 3.50% - Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des frais réels.	EUR 350
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	EUR 0
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	2.45% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	EUR 236
Coûts de transaction	0.22% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	EUR 21
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement	Aucune commission liée aux résutats n'existe pour ce produit.	EUR 0

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : au minimum de 5 ans définie sur la base de la stratégie d'investissement et des caractéristiques de risque, de rémunération et des coûts du produit.
L'investisseur pourra demander la rachat total ou partiel de ses parts à tout moment au cours de la vie du produit , sans qu'aucun frais ne lui soit prélevé.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Pour toute réclamation concernant le produit, l'investisseur peut contacter son conseiller ou contacter la société de gestion à l'adresse suivante : La Financière de l'Echiquier – 53 Avenue d'Iéna – 75116 Paris, France ou par mail à l'adresse contact@lfde.com.
Préalablement, nous vous invitons à consulter la procédure de traitement des réclamations disponible sur le site internet de la société www.lfde.com pour plus d'informations.

Autres informations pertinentes

Classification SFDR : Article 8

Le prospectus, la dernière valeur liquidative, les documents annuels et périodiques, les informations relatives à la finance durable, les performances passées jusqu'à 10 ans en fonction de la date de création de la part ainsi que la composition des actifs sont adressés gratuitement dans un délai de 8 jours ouvrés suivant la réception de la demande, sur simple demande du porteur, auprès de La Financière de l'Echiquier – 53 Avenue d'Iéna – 75116 Paris, France. Ces documents et informations sont également disponibles sur l'adresse suivante : https://www.lfde.com / Rubrique "Fonds".

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

2. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

Néant.

3. RAPPORT DE GESTION

Commentaire de gestion

Du 31 décembre 2023 au 31 décembre 2024, le CAC Small dividendes nets réinvestis a reculé de -6,7%. Nous pouvons scinder l'année sur les marchés d'actions françaises en deux parties avec un point d'inflexion le 9 juin, date de l'annonce de la dissolution de l'Assemblée nationale par le Président de la République, dans la foulée des résultats des élections européennes. Du 31/12/2023 au 09/06/2024, l'indice a poursuivi sa progression dans la lignée de 2023 s'adjugeant une performance de +12,2%, avant de reculer de -16,8% du 09/06/2024 au 31/12/2024 sur fond d'incertitudes politiques. Les élections législatives anticipées qui ont suivi n'ont pas eu le résultat escompté, n'ayant pas permis de reconstituer une majorité ; la composition de l'Assemblée nationale en est sortie encore plus divisée. Michel Barnier, nommé premier ministre, a alors tenté de mener un gouvernement minoritaire mais a échoué en décembre autour de l'examen du budget. Le budget 2024 a été temporairement reconduit début 2025 et le déficit public est attendu autour de 6%. François Bayrou a ensuite été nommé en remplacement de Michel Barnier fin 2024, il s'agit du 4ème Premier Ministre de l'année. Dans ce contexte, Tocqueville PME a légèrement sous-performé son indice de comparaison sur la période, principalement pénalisé par la baisse de Tonnellerie François Frères (-36%), Voltalia (-32%) ou SMCP (-44%). A l'inverse, le portefeuille a profité de la progression d'Esker (+64%) suite à une offre publique d'achat, Robertet (+3%), Scout24 (+34%), Voyageurs du Monde (+14µ) ou Guerbet (+39%). En 2024, les valeurs moyennes à la bourse de Paris ont continué à présenter des multiples de valorisation particulièrement attractifs expliquant un grand nombre d'offres publiques dont plusieurs sur des valeurs du portefeuille comme Esker, Believe, Visiativ, Neoen ou OPDEnergy. La cote française regorge d'entreprises de premier plan leader sur leur métier en mesure de gagner des parts de marché au niveau mondial au cours des prochaines années.

Performances parts vs Indice :

Code ISIN Part	Libelle Part Reporting	Perf Parts	Perf Indice
FR0011608421	Tocqueville PME P	-8,77%	-6,68%
FR0011608439	Tocqueville PME R	-8,57%	-6,68%
FR0011608447	Tocqueville PME I	-7,46%	-6,68%
FR0011610682	Tocqueville PME D	-8.70%	-6,68%
FR0013245396	Tocqueville PME S	-7,76%	-6,68%

Les performances passées ne présagent pas des performances futures

Mouvements principaux :

Achats : OSTRUM SRI CASH M€ (FR0010392951) 7.6M - WAVESTONE (FR0013357621) 3.2M
Ventes : OSTRUM SRI CASH M€ (FR0010392951) 4.3M - BELIEVE (FR0014003FE9) 1.6M

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l’exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
OSTRUM SRI CASH Part M	3 836 668,22	4 690 230,48
EQUASENS	520 650,62	1 487 461,23
WAVESTONE	1 616 015,65	322 208,00
ALTAREA	1 556 189,49	251 744,30
LISI	1 565 341,80	196 302,68
BELIEVE SA		1 637 895,00
MANITOU BF	1 283 548,99	294 255,00
TFF GROUP	1 143 659,32	393 003,94
VOYAGEURS DU MONDE		1 440 150,00
KAUFMAN & BROAD SA	1 397 340,12	

4. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES (ESMA) EN EUR

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :
o Prêts de titres :
o Emprunt de titres :
o Prises en pensions :
o Mises en pensions :

• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :
o Change à terme :
o Future :
o Options :
o Swap :

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
NEANT	NEANT

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces (*)	
Total	
Instruments financiers dérivés . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces	
Total	

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*) . Autres revenus	
Total des revenus	
. Frais opérationnels directs . Frais opérationnels indirects . Autres frais	
Total des frais	

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

TRANSPARENCE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA REUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS - REGLEMENT SFTR - en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)
Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

POLITIQUE D'EXECUTION DES ORDRES
Cette politique consiste tout particulièrement à sélectionner des intermédiaires de marché, établissements spécialement agréés pour exécuter les ordres sur le marché. Cette sélection est effectuée afin d'obtenir des intermédiaires la « meilleure exécution » que la société de gestion doit elle-même apporter aux porteurs ou actionnaires d'OPCVM.
Le choix des intermédiaires est effectué selon des critères précis et revus deux fois par an en fonction des opinions exprimés par les participants au comité de sélection des intermédiaires :

1 - capacité à trouver de la liquidité et qualité d'exécution
2 - aide à la rencontre des entreprises
3 - le bon dénouement des opérations
4 - qualité de l'analyse et du support vente

Pour plus d'information et conformément à la réglementation, vous pouvez consulter la Politique d'exécution établis par La Financière de l'Echiquier dans le cadre de la gestion de ses OPCVM sur le site internet de la société de gestion.

PRESENTATION DE NOTRE POLITIQUE GENERALE
Depuis 2007, La Financière de l'Echiquier intègre les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance dans sa méthodologie de sélection de valeurs. Cette approche est menée de façon transversale pour tous les fonds actions La Financière de l'Echiquier. Cette évaluation se fait sur la base d'entretiens ISR spécifiques menés avec les personnes clés de l'entreprise. Nous n'avons pas recours aux agences de notation. Les entretiens ISR sont par ailleurs, systématiquement conduits en binôme avec le gérant ou l'analyste financier qui suit le cas d'investissement et l'un des membres de l'équipe ISR. A l'issue de chaque entretien, une note reflétant notre appréciation de chaque entreprise est établie. Elle fait l'objet d'une révision lors des entretiens de suivi que nous réalisons en moyenne tous les deux ans. Tous les comptes rendus d'entretiens ISR et les notations extra financières des valeurs sont archivés dans notre base de données propriétaire.

POLITIQUE ESG
Dans le cadre du fonds, nous nous attachons à appliquer la politique générale en réalisant, dans le plus de cas possible, une analyse extra financière des valeurs en portefeuilles. Cette analyse se fonde sur des critères sociaux, environnementaux et de gouvernance et donne lieu à une notation ISR, revue en moyenne tous les 3 ans. La notation ISR attribuée aux valeurs du fonds ne constitue pas un motif d'exclusion.

Des informations plus précises sont disponibles sur notre site Internet à la rubrique :

https://www.lfde.com/la-societe/investissement-responsable/

REGLEMENTS SFDR ET TAXONOMIE
Article 8
« Au titre de l'article 50 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont disponibles en annexe du présent rapport. »

POLITIQUE DE VOTE
Nous vous informons que notre politique de droit de vote est disponible en ligne sur notre site internet.

Le porteur de part peut consulter le document « Compte rendu relatif aux frais d'intermédiation » sur le site internet de la société de gestion.

Ce document précise les conditions dans lesquelles la société de gestion a eu recours pour l'exercice précédent à des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécutions d'ordres.

RISQUE GLOBAL
La société de gestion LA FINANCIERE DE L'ECHIQUIER calcule le risque global des OPCVM selon la méthode du calcul de l'engagement.

PEA
En application des dispositions de l'Article 91 quater L du Code Général des Impôts, le FCP est investi de manière permanente à 75% au moins en titres et droits mentionnés aux a, b et c du I° du I de l'article L. 221-31 du Code monétaire et financier.
Proportion d'investissement effectivement réalisé au cours de l'exercice : 89,20%.

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES
Votre OPC n'a pas d'engagement sur les marchés dérivés.

Votre fonds ne détient aucun titre en portefeuille émis par la société de gestion.

Votre OPC ne détient pas de parts d'OPC gérés par La Financière de l'Echiquier ou des sociétés liées.

Le compartiment est labellisé ISR.

POLITIQUE ET PRATIQUES DE REMUNERATION
Les sociétés de gestion ont l'obligation de définir une politique de rémunération compatible avec une gestion saine et efficace des risques. Ce principe est défini précisément dans la directive AIFM (2011/61/UE, notamment l'annexe II)), la directive OPCVM V (2014/91/UE), ainsi que dans le code monétaire et financier (article L533-22-2) et dans le règlement général de l'AMF (article 319-10).

L'AMF a par ailleurs publié des guides professionnels à destination des prestataires de service d'investissement en vue d'une application pratique des dispositions légales et réglementaires.
Enfin, la politique de rémunération est conforme à l'article 5 du Règlement SFDR (UE) 2019/2088.

La politique de rémunération de la Société de Gestion est ainsi compatible avec une gestion saine et efficace des risques et n'encourage pas une prise de risque qui serait incompatible avec les profils de risque, la documentation réglementaire des OPC que la Société de Gestion gère.

La politique de rémunération est conforme à la stratégie économique, aux objectifs, aux valeurs et aux intérêts de la Société de Gestion et des OPC qu'elle gère ainsi qu'à ceux des investisseurs de ces OPC, et comprend des mesures visant à éviter les conflits d'intérêts. La politique de rémunération a été mise en place afin de : supporter activement la stratégie et les objectifs de la Société de Gestion ; supporter la compétitivité de la Société de Gestion sur le marché sur lequel elle opère ; maintenir l'attractivité de la Société de Gestion auprès des talents externes ; garantir la rétention de nos talents internes.

Les principes généraux de la politique de rémunération de LFDE sont les suivants :

- La composante fixe de la rémunération tient compte de la réalité du marché de l'emploi
- Le principe d'égalité de rémunérations entre les hommes et les femmes, pour un poste équivalent
- Chaque collaborateur fait l'objet d'un processus d'évaluation et d'appréciation des compétences avec définition d'objectifs qualitatifs et quantitatifs
- Une rémunération variable discrétionnaire non contractuelle qui rémunère la performance des collaborateurs. La rémunération variable d'un collaborateur est attribuée après étude de la performance de l'équipe et de la performance individuelle
- Les principes de la rémunération variable répondent à un principe d'équité qui vise à motiver le plus grand nombre de salariés.
- Depuis 2020, la « contribution à la démarche d'investissement responsable de LFDE » est un objectif collectif, fixé à l'ensemble des collaborateurs de LFDE, entrant en jeu dans la détermination de leur rémunération variable annuelle.
- LFDE met en place un mécanisme de rémunération variable différée pour les preneurs de risque dont la rémunération variable est supérieure à 200 K€ ; en application de la directive OPCVM V et AIFM.

Les principes de la politique de rémunération sont révisés sur une base régulière et adaptés en fonction de l'évolution règlementaire.

La politique de rémunération a été approuvée par le Conseil d'Administration de la Société de Gestion. Plus de détails de la politique de rémunération sont disponibles sur le site internet suivant : www.lfde.com.
La politique de rémunération, dans son intégralité, est disponible auprès de la société de gestion sur demande.

Données décembre 2024 :

	2024 Number Fixed	2024 Total Fixed	2024 Total Bonus (paid in 2025)	Number Deferred	Total Deferred
Risk Taker	55	7 098 122	4 787 000	7	1 036 000
Other	116	8 222 021	2 804 000	0	0
Grand total	171	15 320 144	7 591 001	7	1 036 000
		Annual gross not pro-rated for duration			

AUTRES INFORMATIONS
Le prospectus complet de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés sur simple demande écrite du porteur auprès de :

FINANCIERE DE L'ECHIQUIER
53, avenue d'Iéna
75116 Paris

5. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Deloitte & Associés
6 place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex
France
Téléphone : + 33 (0) 1 40 88 28 00
www.deloitte.fr

Adresse postale :
TSA 20303
92030 La Défense Cedex

TOCQUEVILLE PME

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :
FINANCIERE DE L'ECHIQUIER

53 avenue d'Iéna
75116 Paris

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

Aux porteurs de parts du FCP TOCQUEVILLE PME,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif TOCQUEVILLE PME constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Société par actions simplifiée au capital de 2 188 160 €
Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre de Paris Ile-de-France
Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la Compagnie Régionale de Versailles
572 028 041 RCS Nanterre
TVA : FR 02 572 028 041

Une entité du réseau Deloitte

Deloitte.

Indépendance
Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 30 décembre 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Observation
Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les conséquences du changement de méthode comptable exposées dans l'annexe aux comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Deloitte.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

En raison des délais de communication de certaines informations nécessaires à la finalisation de nos travaux, le présent rapport est émis le 14 mai 2025

Paris La Défense, le 14 mai 2025

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés

Olivier GALIENNE

6. COMPTES DE L'EXERCICE

Bilan Actif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Immobilisations corporelles nettes	
Titres financiers	
Actions et valeurs assimilées (A)	**55 127 971,98**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	55 127 971,98
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Obligations convertibles en actions (B)	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Obligations et valeurs assimilées (C)	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Titres de créances (D)	
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	**3 483 207,47**
OPCVM	3 483 207,47
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	
Autres OPC et fonds d'investissements	
Dépôts (F)	
Instruments financiers à terme (G)	
Opérations temporaires sur titres (H)	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	
Titres financiers empruntés	
Titres financiers donnés en pension	
Autres opérations temporaires	
Prêts (I) (*)	
Autres actifs éligibles (J)	
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	**58 611 179,45**
Créances et comptes d'ajustement actifs	**16,37**
Comptes financiers	**1 258 415,37**
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	**1 258 431,74**
Total de l'actif I+II	**59 869 611,19**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Capitaux propres :	
Capital	65 115 329,02
Report à nouveau sur revenu net	27,97
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	
Résultat net de l'exercice	-5 349 853,60
Capitaux propres I	**59 765 503,39**
Passifs de financement II (*)	
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	**59 765 503,39**
Passifs éligibles :	
Instruments financiers (A)	
Opérations de cession sur instruments financiers	
Opérations temporaires sur titres financiers	
Instruments financiers à terme (B)	
Emprunts (C) (*)	
Autres passifs éligibles (D)	
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	
Autres passifs :	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	104 107,80
Concours bancaires	
Sous-total autres passifs IV	**104 107,80**
Total Passifs : I+II+III+IV	**59 869 611,19**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Revenus financiers nets	
Produits sur opérations financières :	
Produits sur actions	1 701 466,95
Produits sur obligations	
Produits sur titres de créances	
Produits sur parts d'OPC	
Produits sur instruments financiers à terme	
Produits sur opérations temporaires sur titres	
Produits sur prêts et créances	
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	
Autres produits financiers	41 919,25
Sous-total produits sur opérations financières	**1 743 386,20**
Charges sur opérations financières :	
Charges sur opérations financières	
Charges sur instruments financiers à terme	
Charges sur opérations temporaires sur titres	
Charges sur emprunts	
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	
Charges sur passifs de financement	
Autres charges financières	
Sous-total charges sur opérations financières	
Total revenus financiers nets (A)	**1 743 386,20**
Autres produits :	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	
Versements en garantie de capital ou de performance	
Autres produits	
Autres charges :	
Frais de gestion de la société de gestion	-1 134 184,37
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	
Impôts et taxes	
Autres charges	
Sous-total autres produits et autres charges (B)	**-1 134 184,37**
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	**609 201,83**
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	**34 711,39**
Sous-total revenus nets I = (C+D)	**643 913,22**
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	
Plus ou moins-values réalisées	-5 312 867,34
Frais de transactions externes et frais de cession	-43 085,82
Frais de recherche	-33 252,48
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	
Indemnités d'assurance perçues	
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	**-5 389 205,64**
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	**-152 930,92**
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	**-5 542 136,56**

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	-401 656,83
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	**-401 656,83**
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	**-49 973,43**
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	**-451 630,26**
Acomptes :	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	
Impôt sur le résultat V (*)	
Résultat net I + II + III + IV + V	**-5 349 853,60**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

ANNEXES COMPTABLES

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a. Stratégie et profil de gestion

L'objectif du FCP Tocqueville PME est double :
▪ chercher à profiter, dans le cadre d'une allocation dynamique actions déterminée par la Société de Gestion, du développement des petites et moyennes entreprises (PME) et entreprises de tailles intermédiaires (ETI), principalement de France, des autres pays de la zone euro et des autres pays d'Europe, tout en recherchant à limiter les risques de forte variation du portefeuille ; et
▪ obtenir une note extra-financière globale du portefeuille meilleure que la note moyenne pondérée ISR de l'indice CAC Small.

Le prospectus/règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

A1b. Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024
Actif net Global en EUR	**59 608 396,04**	**69 585 525,19**	**61 362 238,15**	**64 915 892,81**	**59 765 503,39**
Part TOCQUEVILLE PME D en EUR					
Actif net	14 639,80	24 151,31	31 895,36	30 976,63	39 031,93
Nombre de titres	1 503,0000	2 103,0000	3 290,8707	3 123,1952	4 321,0978
Valeur liquidative unitaire	9,74	11,48	9,69	9,91	9,03
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes			0,59		
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	1,30	1,45		-0,36	-0,84
Distribution unitaire sur revenu				0,02	0,04
Crédit d'impôt unitaire				0,00	
Capitalisation unitaire sur revenu	-0,11	-0,11	-0,04		
Part TOCQUEVILLE PME I en EUR					
Actif net	21 467 050,88	26 662 341,18	24 521 727,50	25 128 267,30	24 392 040,65
Nombre de titres	1 073 338,6906	1 106 356,7076	1 198 168,9156	1 194 166,3008	1 252 646,8501
Valeur liquidative unitaire	20,00	24,09	20,46	21,04	19,47
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	1,41	3,02	1,25	-0,79	-1,79
Capitalisation unitaire sur revenu	-0,29	0,22	0,03	0,15	0,37
Part TOCQUEVILLE PME P en EUR					
Actif net	36 196 782,98	40 688 473,71	35 715 564,58	37 105 648,08	32 905 977,19
Nombre de titres	1 911 833,9379	1 822 380,4024	1 895 315,0382	1 924 179,3914	1 869 988,1020
Valeur liquidative unitaire	18,93	22,32	18,84	19,28	17,59
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	1,32	2,82	1,15	-0,72	-1,63
Capitalisation unitaire sur revenu	-0,21	-0,22	-0,08	0,05	0,08

	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024
Part TOCQUEVILLE PME R en EUR					
Actif net	1 049 025,06	926 004,08	795 015,80	1 776 346,16	2 074 090,88
Nombre de titres	56 242,5931	41 677,3904	42 546,7644	93 350,1532	119 216,1434
Valeur liquidative unitaire	18,65	22,21	18,68	19,02	17,39
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	1,31	2,80	1,14	-0,71	-1,61
Capitalisation unitaire sur revenu	-0,37	-0,02	-0,16	-0,03	0,11
Part TOCQUEVILLE PME S en EUR					
Actif net	880 897,32	1 284 554,91	298 034,91	874 654,64	354 362,74
Nombre de titres	86 555,8888	105 929,4516	28 779,4129	81 680,6967	35 887,1560
Valeur liquidative unitaire	10,17	12,12	10,35	10,70	9,87
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	0,71	1,52	0,63	-0,40	-0,91
Capitalisation unitaire sur revenu	-0,03		0,06	0,13	0,15

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1 Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.
NB : les états concernés sont (outre le bilan et le compte de résultat) : B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement ; D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets et D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes.
Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Ces changements portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM/FIA/Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

2 Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Evènements exceptionnels

La gestion du FCP TOCQUEVILLE PME a été transférée à La Financière de l'Echiquier au 1er avril 2024 suite à la fusion-absorption de Tocqueville Finance par La Financière de l'Echiquier.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.
Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».
Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.
Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.
Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...
Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.
Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :
FR0011610682 - Part TOCQUEVILLE PME PART D : Taux de frais maximum de 2,392% TTC.
FR0013245396 - Part TOCQUEVILLE PME PART S : Taux de frais maximum de 1,35% TTC.
FR0011608439 - Part TOCQUEVILLE PME PART R : Taux de frais maximum de 2,20% TTC.
FR0011608421 - Part TOCQUEVILLE PME PART P : Taux de frais maximum de 2,392% TTC.
FR0011608447 - Part TOCQUEVILLE PME PART I : Taux de frais maximum de 1,00% TTC.

Commission de surperformance

Des frais de gestion variables seront prélevés au profit de la Société de gestion. Ces frais de gestion correspondent à 20% de la surperformance nette de frais de gestion fixes.

La surperformance du FCP correspond à la différence positive entre l'actif net du FCP avant prise en compte d'une éventuelle provision pour commission de surperformance et l'actif net d'un OPC fictif réalisant la performance de l'indicateur de référence CAC Small + 1% et ajustée des souscriptions et des rachats dans le FCP.

La commission de surperformance est provisionnée lors de chaque calcul de valeur liquidative. En cas de sous performance du FCP sur une valeur liquidative donnée, la provision est réajustée par le biais d'une reprise de provision, plafonnée à la hauteur de la dotation existante. En cas de rachat, une quote-part de la provision pour frais de gestion variable sur l'encours constatée comptablement lors de la dernière valorisation est, au prorata du nombre de parts rachetées, affectée définitivement à un compte de tiers spécifique. Cette quote-part de frais de gestion variables est acquise à la Société de gestion dès le rachat. La commission de surperformance est perçue par la société de gestion lors de la date de paiement de la commission de surperformance, que la performance absolue du FCP sur la Période de Calcul soit positive ou négative.

A la Date de constatation, dans le cas d'une sous-performance du FCP sur la Période de Calcul, cette dernière est prolongée à l'année suivante. La dotation ne pourra s'incrémenter à nouveau que lorsque la sous-performance au titre de la Période de Calcul sera comblée par le FCP.

Date de constatation : dernière date de valeur liquidative du mois de décembre de chaque année. La Date de constatation devient une date de paiement de la commission de surperformance en cas de surperformance sur la Période de Calcul.

Période de Calcul : période courant entre deux dates consécutives de paiement de la commission de surperformance (1ère Période de calcul : du 01/01/2022 au 31/12/2022).

Swing pricing

Des ordres de souscription/rachat significatifs peuvent entrainer des coûts liés aux opérations d'investissement ou de désinvestissement du portefeuille. Afin de protéger les intérêts des porteurs restants, le FCP met en place un mécanisme de swing pricing avec seuil de déclenchement. Ce mécanisme permet à la Société de Gestion de faire supporter les coûts estimés de réajustement aux investisseurs qui demandent la souscription ou le rachat de parts du FCP en épargnant ainsi les porteurs qui demeurent au sein du FCP.
Si, un jour de calcul de la valeur liquidative, le total des ordres de souscription/rachats nets des investisseurs sur l'ensemble des classes de parts du FCP dépasse un seuil préétabli, déterminé sur la base de critères objectifs par la Société de Gestion en pourcentage de l'actif net du FCP, la valeur liquidative peut être ajustée à la hausse ou à la baisse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables respectivement aux ordres de souscription/rachat nets. Les paramètres de coûts et de seuil de déclenchement sont déterminés par la Société de Gestion et revus périodiquement, cette période ne pouvant excéder 6 mois. Ces coûts sont estimés par la Société de Gestion sur la base des frais de transaction, des fourchettes d'achat-vente et/ou des taxes éventuelles applicables au FCP.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Lorsque l'OPC est agréé au titre du règlement (UE) n° 2017/1131 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 sur les fonds monétaires, par dérogation aux dispositions du I, les sommes distribuables peuvent aussi intégrer les plus-values latentes.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part TOCQUEVILLE PME S	Capitalisation	Capitalisation
Part TOCQUEVILLE PME I	Capitalisation	Capitalisation
Part TOCQUEVILLE PME R	Capitalisation	Capitalisation
Part TOCQUEVILLE PME P	Capitalisation	Capitalisation
Part TOCQUEVILLE PME D	Distribution	Distribution

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	31/12/2024
Capitaux propres début d'exercice	**64 915 892,81**
Flux de l'exercice :	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	6 629 500,02
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-6 598 164,14
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	609 201,83
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	-5 389 205,64
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	-401 656,83
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-64,66
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	
Autres éléments	
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	**59 765 503,39**

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B3. Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
Part TOCQUEVILLE PME D		
Parts souscrites durant l'exercice	2 091,0000	21 064,37
Parts rachetées durant l'exercice	-893,0974	-8 631,27
Solde net des souscriptions/rachats	1 197,9026	12 433,10
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	4 321,0978	
Part TOCQUEVILLE PME I		
Parts souscrites durant l'exercice	195 619,4964	3 770 647,47
Parts rachetées durant l'exercice	-137 138,9471	-2 751 987,00
Solde net des souscriptions/rachats	58 480,5493	1 018 660,47
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1 252 646,8501	
Part TOCQUEVILLE PME P		
Parts souscrites durant l'exercice	115 840,5419	2 173 488,01
Parts rachetées durant l'exercice	-170 031,8313	-3 160 949,40
Solde net des souscriptions/rachats	-54 191,2894	-987 461,39
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1 869 988,1020	

B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
Part TOCQUEVILLE PME R		
Parts souscrites durant l'exercice	36 559,5002	664 289,18
Parts rachetées durant l'exercice	-10 693,5100	-197 347,00
Solde net des souscriptions/rachats	25 865,9902	466 942,18
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	119 216,1434	
Part TOCQUEVILLE PME S		
Parts souscrites durant l'exercice	1,0454	10,99
Parts rachetées durant l'exercice	-45 794,5861	-479 249,47
Solde net des souscriptions/rachats	-45 793,5407	-479 238,48
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	35 887,1560	

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Part TOCQUEVILLE PME D	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Part TOCQUEVILLE PME I	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Part TOCQUEVILLE PME P	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Part TOCQUEVILLE PME R	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Part TOCQUEVILLE PME S	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature de parts

Libellé de la part Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Devise de la part	Actif net par part	Nombre de parts	Valeur liquidative
TOCQUEVILLE PME PART D FR0011610682	Distribution	Distribution	EUR	39 031,93	4 321,0978	9,03
TOCQUEVILLE PME PART I FR0011608447	Capitalisation	Capitalisation	EUR	24 392 040,65	1 252 646,8501	19,47
TOCQUEVILLE PME PART P FR0011608421	Capitalisation	Capitalisation	EUR	32 905 977,19	1 869 988,1020	17,59
TOCQUEVILLE PME PART R FR0011608439	Capitalisation	Capitalisation	EUR	2 074 090,88	119 216,1434	17,39
TOCQUEVILLE PME PART S FR0013245396	Capitalisation	Capitalisation	EUR	354 362,74	35 887,1560	9,87

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
		FRANCE	ALLEMAGNE			
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	55 127,97	51 968,03	3 159,95			
Opérations temporaires sur titres						
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers						
Opérations temporaires sur titres						
Hors-bilan						
Futures		NA	NA	NA	NA	NA
Options		NA	NA	NA	NA	NA
Swaps		NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers		NA	NA	NA	NA	NA
Total	**55 127,97**					

C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
	+/-	<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total						

C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe	Taux variable ou révisable	Taux indexé	Autre ou sans contrepartie de taux
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts					
Obligations					
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Comptes financiers	1 258,42				1 258,42
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Futures	NA				
Options	NA				
Swaps	NA				
Autres instruments financiers	NA				
Total					**1 258,42**

C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*)	]3 - 6 mois] (*)	]6 - 12 mois] (*)	]1 - 3 ans] (*)	]3 - 5 ans] (*)	]5 - 10 ans] (*)	>10 ans (*)
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif							
Dépôts							
Obligations							
Titres de créances							
Opérations temporaires sur titres							
Comptes financiers	1 258,42						
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers							
Opérations temporaires sur titres							
Emprunts							
Comptes financiers							
Hors-bilan							
Futures							
Options							
Swaps							
Autres instruments							
Total	**1 258,42**						

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

C1e. Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1 NOK +/-	Devise 2 +/-	Devise 3 +/-	Devise 4 +/-	Devise N +/-
Actif					
Dépôts					
Actions et valeurs assimilées					
Obligations et valeurs assimilées					
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Créances					
Comptes financiers					
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Dettes					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Devises à recevoir					
Devises à livrer					
Futures options swaps					
Autres opérations					
Total					

C1f. Exposition directe aux marchés de crédit

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions			
Obligations et valeurs assimilées			
Titres de créances			
Opérations temporaires sur titres			
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers			
Opérations temporaires sur titres			
Hors-bilan			
Dérivés de crédits			
Solde net			

C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	31/12/2024
Créances		
	Souscriptions à recevoir	16,37
Total des créances		**16,37**
Dettes		
	Rachats à payer	3 075,96
	Frais de gestion fixe	92 718,72
	Autres dettes	8 313,12
Total des dettes		**104 107,80**
Total des créances et des dettes		**-104 091,43**

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	31/12/2024
Part TOCQUEVILLE PME D	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	928,96
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,39
Rétrocessions des frais de gestion	
Frais de recherche	20,72
Pourcentage de frais de recherche	0,05
Part TOCQUEVILLE PME I	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	239 635,73
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,00
Rétrocessions des frais de gestion	
Frais de recherche	12 921,74
Pourcentage de frais de recherche	0,05
Part TOCQUEVILLE PME P	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	850 051,81
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,39
Rétrocessions des frais de gestion	
Frais de recherche	19 158,96
Pourcentage de frais de recherche	0,05
Part TOCQUEVILLE PME R	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	38 342,55
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,20
Rétrocessions des frais de gestion	
Frais de recherche	942,38
Pourcentage de frais de recherche	0,05
Part TOCQUEVILLE PME S	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	5 225,32
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,35
Rétrocessions des frais de gestion	
Frais de recherche	208,68
Pourcentage de frais de recherche	0,05

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Garanties reçues	
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	
Garanties données	
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	
Autres engagements hors bilan	
Total	

D4. Autres informations

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2024
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2024
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	**643 913,22**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	
Revenus de l'exercice à affecter	**643 913,22**
Report à nouveau	27,97
Sommes distribuables au titre du revenu net	**643 941,19**

Part TOCQUEVILLE PME D

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	**181,95**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**181,95**
Report à nouveau	27,97
Sommes distribuables au titre du revenu net	**209,92**
Affectation :	
Distribution	172,84
Report à nouveau du revenu de l'exercice	37,08
Capitalisation	
Total	**209,92**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre de parts	4 321,0978
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,04
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	13,78

Part TOCQUEVILLE PME I

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	**471 010,68**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**471 010,68**
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	**471 010,68**
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	471 010,68
Total	**471 010,68**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

Part TOCQUEVILLE PME P

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	**153 296,83**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**153 296,83**
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	**153 296,83**
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	153 296,83
Total	**153 296,83**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

Part TOCQUEVILLE PME R

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	**13 879,35**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**13 879,35**
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	**13 879,35**
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	13 879,35
Total	**13 879,35**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

Part TOCQUEVILLE PME S

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	**5 544,41**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**5 544,41**
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	**5 544,41**
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	5 544,41
Total	**5 544,41**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**-5 542 136,56**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	**-5 542 136,56**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**-5 542 136,56**

Part TOCQUEVILLE PME D

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**-3 636,00**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**-3 636,00**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**-3 636,00**
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	-3 636,00
Total	**-3 636,00**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Acomptes unitaires versés	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

Part TOCQUEVILLE PME I

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**-2 250 585,52**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**-2 250 585,52**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**-2 250 585,52**
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	-2 250 585,52
Total	**-2 250 585,52**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Acomptes unitaires versés	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

Part TOCQUEVILLE PME P

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**-3 062 353,98**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**-3 062 353,98**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**-3 062 353,98**
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	-3 062 353,98
Total	**-3 062 353,98**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Acomptes unitaires versés	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

Part TOCQUEVILLE PME R

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**-192 794,03**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**-192 794,03**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**-192 794,03**
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	-192 794,03
Total	**-192 794,03**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Acomptes unitaires versés	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

Part TOCQUEVILLE PME S

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**-32 767,03**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**-32 767,03**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**-32 767,03**
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	-32 767,03
Total	**-32 767,03**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Acomptes unitaires versés	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			**55 127 971,98**	**92,24**
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			**55 127 971,98**	**92,24**
Assurance			**659 150,44**	**1,10**
COFACE SA	EUR	45 838	659 150,44	1,10
Biens de consommation durables			**3 105 357,55**	**5,20**
KAUFMAN & BROAD SA	EUR	77 417	2 527 665,05	4,23
ROCHE BOBOIS SAS	EUR	15 005	577 692,50	0,97
Distribution de produits alimentaires de première nécessité			**1 312 606,40**	**2,20**
ESKER SA	EUR	5 033	1 312 606,40	2,20
Distribution spécialisée			**1 412 664,44**	**2,36**
PLANISWARE SA	EUR	50 237	1 412 664,44	2,36
Electricité			**1 267 862,40**	**2,12**
NEOEN SA	EUR	31 920	1 267 862,40	2,12
Emballage et conditionnement			**1 019 035,20**	**1,71**
TFF GROUP	EUR	36 136	1 019 035,20	1,71
Equipement et services pour l'énergie			**657 919,35**	**1,10**
FRANCAISE ENERGIE	EUR	27 819	657 919,35	1,10
Equipements électriques			**278 944,60**	**0,47**
MERSEN	EUR	13 541	278 944,60	0,47
Equipements et fournitures médicaux			**2 204 675,20**	**3,69**
GUERBET	EUR	82 264	2 204 675,20	3,69
Equipements et produits de loisirs			**1 311 927,35**	**2,20**
CATANA GROUP	EUR	204 353	1 031 982,65	1,73
TRIGANO SA	EUR	2 289	279 944,70	0,47
FPI résidentielles			**1 819 935,60**	**3,05**
ALTAREA	EUR	18 879	1 819 935,60	3,05
Hôtels, restaurants et loisirs			**3 636 485,28**	**6,08**
CIE DES ALPES	EUR	142 908	2 166 485,28	3,62
VOYAGEURS DU MONDE	EUR	10 000	1 470 000,00	2,46
Industrie aérospatiale et défense			**946 221,57**	**1,58**
EXOSENS SAS	EUR	48 699	946 221,57	1,58
Logiciels			**6 885 860,73**	**11,52**
GAZTRANSPORT ET TECHNIGA SA	EUR	19 495	2 507 057,00	4,19
GETLINK SE	EUR	77 961	1 200 989,21	2,01
ID LOGISTICS GROUP	EUR	4 858	1 843 611,00	3,08
JACQUET METALS SA	EUR	39 312	666 731,52	1,12
LECTRA	EUR	25 672	667 472,00	1,12

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Machines			**4 478 260,40**	**7,49**
EXAIL TECHNOLOGIES	EUR	121 188	2 103 823,68	3,51
LISI	EUR	62 147	1 367 234,00	2,29
MANITOU BF	EUR	60 024	1 007 202,72	1,69
Media			**440 664,00**	**0,74**
NRJ GROUP	EUR	62 952	440 664,00	0,74
Médias et services interactifs			**1 302 710,80**	**2,18**
SCOUT24 SE	EUR	15 308	1 302 710,80	2,18
Ordinateurs et périphériques			**2 908 494,12**	**4,87**
QUADIENT SA	EUR	155 037	2 908 494,12	4,87
Producteur et commerce d'énergie indépendants			**443 093,85**	**0,74**
VOLTALIA SA- REGR	EUR	62 145	443 093,85	0,74
Produits chimiques			**2 093 712,00**	**3,50**
ROBERTET SA	EUR	2 469	2 093 712,00	3,50
Produits pharmaceutiques			**1 534 524,30**	**2,57**
BOIRON SA	EUR	11 600	310 880,00	0,52
VETOQUINOL SA	EUR	6 242	467 525,80	0,78
VIRBAC SA	EUR	2 389	756 118,50	1,27
Services aux entreprises			**3 119 795,90**	**5,22**
GL EVENTS	EUR	63 785	1 173 644,00	1,96
SECHE ENVIRONNEMENT	EUR	25 047	1 946 151,90	3,26
Services aux professionnels			**2 834 312,85**	**4,74**
ASSYSTEM	EUR	59 607	2 834 312,85	4,74
Services financiers diversifiés			**618 499,10**	**1,03**
PEUGEOT INVEST	EUR	8 461	618 499,10	1,03
Services liés aux technologies de l'information			**7 820 974,15**	**13,08**
ATOSS SOFTWARE AG	EUR	16 263	1 857 234,60	3,11
AUBAY	EUR	32 416	1 458 720,00	2,44
INFOTEL	EUR	15 718	679 017,60	1,14
NEURONES	EUR	26 602	1 169 157,90	1,96
WAVESTONE	EUR	61 859	2 656 844,05	4,43
Technologies des soins de santé			**476 484,00**	**0,80**
EQUASENS	EUR	10 768	476 484,00	0,80
Vente par correspondance			**537 800,40**	**0,90**
BILENDI	EUR	29 388	537 800,40	0,90
TITRES D'OPC			**3 483 207,47**	**5,83**
OPCVM			**3 483 207,47**	**5,83**
Gestion collective			**3 483 207,47**	**5,83**
OSTRUM SRI CASH Part M	EUR	330,27893	3 483 207,47	5,83
Total			**58 611 179,45**	**98,07**

E1. Inventaire des éléments de bilan

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total						

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures **Sous-total 1.** **2. Options** **Sous-total 2.** **3. Swaps** **Sous-total 3.** **4. Autres instruments** **Sous-total 4.**				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures **Sous-total 1.** **2. Options** **Sous-total 2.** **3. Swaps** **Sous-total 3.** **4. Autres instruments** **Sous-total 4.**				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures **Sous-total 1.** **2. Options** **Sous-total 2.** **3. Swaps** **Sous-total 3.** **4. Autres instruments** **Sous-total 4.**				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures **Sous-total 1.** **2. Options** **Sous-total 2.** **3. Swaps** **Sous-total 3.** **4. Autres instruments** **Sous-total 4.**				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie de part

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	58 611 179,45
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	
Total instruments financiers à terme - actions	
Total instruments financiers à terme - taux	
Total instruments financiers à terme - change	
Total instruments financiers à terme - crédit	
Total instruments financiers à terme - autres expositions	
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	
Autres actifs (+)	1 258 431,74
Autres passifs (-)	-104 107,80
Passifs de financement (-)	
Total = actif net	**59 765 503,39**

Libellé de la part	Devise de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
Part TOCQUEVILLE PME D	EUR	4 321,0978	9,03
Part TOCQUEVILLE PME I	EUR	1 252 646,8501	19,47
Part TOCQUEVILLE PME P	EUR	1 869 988,1020	17,59
Part TOCQUEVILLE PME R	EUR	119 216,1434	17,39
Part TOCQUEVILLE PME S	EUR	35 887,1560	9,87

TOCQUEVILLE PME

COMPTES ANNUELS
29/12/2023

BILAN ACTIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
IMMOBILISATIONS NETTES	**0,00**	**0,00**
DÉPÔTS	**0,00**	**0,00**
INSTRUMENTS FINANCIERS	**64 938 783,45**	**56 211 210,38**
Actions et valeurs assimilées	**60 709 950,17**	**56 211 210,38**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	60 709 950,17	56 211 210,38
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	**0,00**	**0,00**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	**0,00**	**0,00**
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	**4 228 833,28**	**0,00**
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	4 228 833,28	0,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	**0,00**	**0,00**
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	**0,00**	**0,00**
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	**0,00**	**0,00**
CRÉANCES	**208,28**	**1 696,13**
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	208,28	1 696,13
COMPTES FINANCIERS	**1 014 887,35**	**5 593 232,02**
Liquidités	1 014 887,35	5 593 232,02
TOTAL DE L'ACTIF	**65 953 879,08**	**61 806 138,53**

BILAN PASSIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	67 062 830,84	57 728 838,26
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	21,12	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-2 445 978,15	3 764 593,18
Résultat de l'exercice (a,b)	299 019,00	-131 193,29
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	**64 915 892,81**	**61 362 238,15**
** Montant représentatif de l'actif net*		
INSTRUMENTS FINANCIERS	**0,00**	**0,00**
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	**1 037 986,27**	**443 900,38**
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	1 037 986,27	443 900,38
COMPTES FINANCIERS	**0,00**	**0,00**
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	**65 953 879,08**	**61 806 138,53**

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00

COMPTE DE RÉSULTAT AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	52 759,04	9 410,55
Produits sur actions et valeurs assimilées	1 666 978,34	1 264 984,41
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	**1 719 737,38**	**1 274 394,96**
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	0,00	8 421,35
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	**0,00**	**8 421,35**
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	**1 719 737,38**	**1 265 973,61**
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	1 420 908,74	1 382 469,59
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	**298 828,64**	**-116 495,98**
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	190,36	-14 697,31
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	**299 019,00**	**-131 193,29**

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :
- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Evènements exceptionnels

La gestion du FCP TOCQUEVILLE PME a été transférée à La Financière de l'Echiquier au 1er avril 2024 suite à la fusion-absorption de Tocqueville Finance par La Financière de l'Echiquier.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.
Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».
Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.
Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.
Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.
Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...
Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.
Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :
FR0011610682 - Part TOCQUEVILLE PME PART D : Taux de frais maximum de 2,392% TTC.
FR0013245396 - Part TOCQUEVILLE PME PART S : Taux de frais maximum de 1,35% TTC.

FR0011608439 - Part TOCQUEVILLE PME PART R : Taux de frais maximum de 2,20% TTC.
FR0011608421 - Part TOCQUEVILLE PME PART P : Taux de frais maximum de 2,392% TTC.
FR0011608447 - Part TOCQUEVILLE PME PART I : Taux de frais maximum de 1,00% TTC.

Swing pricing

Des ordres de souscription / rachat significatifs peuvent entrainer des coûts liés aux opérations d'investissement ou de désinvestissement du portefeuille. Afin de protéger les intérêts des porteurs restants, le FCP met en place un mécanisme de swing pricing avec seuil de déclenchement. Ce mécanisme permet à la Société de Gestion de faire supporter les coûts estimés de réajustement aux investisseurs qui demandent la souscription ou le rachat de parts du FCP en épargnant ainsi les porteurs qui demeurent au sein du FCP.
Si, un jour de calcul de la valeur liquidative, le total des ordres de souscription / rachats nets des investisseurs sur l'ensemble des classes de parts du FCP dépasse un seuil préétabli, déterminé sur la base de critères objectifs par la Société de Gestion en pourcentage de l'actif net du FCP, la valeur liquidative peut être ajustée à la hausse ou à la baisse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables respectivement aux ordres de souscription / rachat nets. Les paramètres de coûts et de seuil de déclenchement sont déterminés par la Société de Gestion et revus périodiquement, cette période ne pouvant excéder 6 mois. Ces coûts sont estimés par la Société de Gestion sur la base des frais de transaction, des fourchettes d'achat-vente et / ou des taxes éventuelles applicables au FCP.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus.
Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	*Affectation du résultat net*	*Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées*
Parts TOCQUEVILLE PME PART D	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion
Parts TOCQUEVILLE PME PART I	Capitalisation	Capitalisation
Parts TOCQUEVILLE PME PART P	Capitalisation	Capitalisation
Parts TOCQUEVILLE PME PART R	Capitalisation	Capitalisation
Parts TOCQUEVILLE PME PART S	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	**61 362 238,15**	**69 585 525,19**
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	5 821 088,35	6 977 797,88
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-3 802 429,25	-4 284 510,13
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	3 239 865,47	8 037 982,50
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-5 615 389,60	-4 317 156,28
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Frais de transactions	-43 911,42	-52 351,51
Différences de change	0,00	0,01
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	3 655 602,47	-14 468 553,53
Différence d'estimation exercice N	*1 767 458,13*	*-1 888 144,34*
Différence d'estimation exercice N-1	*1 888 144,34*	*-12 580 409,19*
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
Différence d'estimation exercice N	*0,00*	*0,00*
Différence d'estimation exercice N-1	*0,00*	*0,00*
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	298 828,64	-116 495,98
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	**64 915 892,81**	**61 362 238,15**

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	**0,00**	**0,00**
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	**0,00**	**0,00**
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	**0,00**	**0,00**
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	**0,00**	**0,00**
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	**0,00**	**0,00**

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 014 887,35	1,56
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	1 014 887,35	1,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 NOK		Devise 2		Devise 3		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
CRÉANCES		
	Souscriptions à recevoir	208,28
TOTAL DES CRÉANCES		**208,28**
DETTES		
	Achats à règlement différé	709 834,59
	Rachats à payer	19,32
	Frais de gestion fixe	91 055,81
	Frais de gestion variable	228 391,52
	Autres dettes	8 685,03
TOTAL DES DETTES		**1 037 986,27**
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		**-1 037 777,99**

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part TOCQUEVILLE PME PART D		
Parts souscrites durant l'exercice	252,9698	2 549,15
Parts rachetées durant l'exercice	-420,6453	-4 222,10
Solde net des souscriptions/rachats	-167,6755	-1 672,95
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	3 123,1952	
Part TOCQUEVILLE PME PART I		
Parts souscrites durant l'exercice	45 309,6651	966 323,90
Parts rachetées durant l'exercice	-49 312,2799	-1 028 487,10
Solde net des souscriptions/rachats	-4 002,6148	-62 163,20
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1 194 166,3008	
Part TOCQUEVILLE PME PART P		
Parts souscrites durant l'exercice	162 740,7055	3 117 061,80
Parts rachetées durant l'exercice	-133 876,3523	-2 561 917,72
Solde net des souscriptions/rachats	28 864,3532	555 144,08
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1 924 179,3914	
Part TOCQUEVILLE PME PART R		
Parts souscrites durant l'exercice	58 317,7758	1 101 374,30
Parts rachetées durant l'exercice	-7 514,3870	-145 284,15
Solde net des souscriptions/rachats	50 803,3888	956 090,15
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	93 350,1532	
Part TOCQUEVILLE PME PART S		
Parts souscrites durant l'exercice	58 879,7307	633 779,20
Parts rachetées durant l'exercice	-5 978,4469	-62 518,18
Solde net des souscriptions/rachats	52 901,2838	571 261,02
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	81 680,6967	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part TOCQUEVILLE PME PART D	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part TOCQUEVILLE PME PART I	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part TOCQUEVILLE PME PART P	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part TOCQUEVILLE PME PART R	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part TOCQUEVILLE PME PART S	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	29/12/2023
Parts TOCQUEVILLE PME PART D	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	755,00
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,39
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Frais de recherche	17,82
Pourcentage de frais de recherche	0,06
Parts TOCQUEVILLE PME PART I	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	247 790,76
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,00
Frais de gestion variables provisionnés	219 588,15
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,88
Frais de gestion variables acquis	2 933,67
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,01
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Frais de recherche	13 619,30
Pourcentage de frais de recherche	0,05
Parts TOCQUEVILLE PME PART P	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	876 439,91
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,39
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Frais de recherche	20 141,31
Pourcentage de frais de recherche	0,05

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue.»

3.7. FRAIS DE GESTION

	29/12/2023
Parts TOCQUEVILLE PME PART R	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	23 870,10
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,20
Frais de gestion variables provisionnés	5 315,03
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,49
Frais de gestion variables acquis	554,67
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,05
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Frais de recherche	597,08
Pourcentage de frais de recherche	0,06
Parts TOCQUEVILLE PME PART S	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	8 921,35
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,35
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Frais de recherche	364,59
Pourcentage de frais de recherche	0,06

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue.»

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/12/2023
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/12/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			**0,00**

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	299 019,00	-131 193,29
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
Total	**299 019,00**	**-131 193,29**

	29/12/2023	30/12/2022
Parts TOCQUEVILLE PME PART D		
Affectation		
Distribution	62,46	0,00
Report à nouveau de l'exercice	20,93	0,00
Capitalisation	0,00	-148,19
Total	**83,39**	**-148,19**
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	3 123,1952	3 290,8707
Distribution unitaire	0,02	0,00
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat	**0,00**	**4,50**

	29/12/2023	30/12/2022
Parts TOCQUEVILLE PME PART I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	190 717,28	40 373,05
Total	**190 717,28**	**40 373,05**

	29/12/2023	30/12/2022
Parts TOCQUEVILLE PME PART P		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	100 327,56	-166 426,05
Total	**100 327,56**	**-166 426,05**

	29/12/2023	30/12/2022
Parts TOCQUEVILLE PME PART R		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-3 487,04	-6 818,90
Total	**-3 487,04**	**-6 818,90**

	29/12/2023	30/12/2022
Parts TOCQUEVILLE PME PART S		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	11 377,81	1 826,80
Total	**11 377,81**	**1 826,80**

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	21,12	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-2 445 978,15	3 764 593,18
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	**-2 445 957,03**	**3 764 593,18**

	29/12/2023	30/12/2022
Parts TOCQUEVILLE PME PART D		
Affectation		
Distribution	0,00	1 941,61
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	21,12
Capitalisation	-1 148,84	0,00
Total	**-1 148,84**	**1 962,73**
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	3 123,1952	3 290,8707
Distribution unitaire	**0,00**	**0,59**

	29/12/2023	30/12/2022
Parts TOCQUEVILLE PME PART I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-943 475,80	1 497 956,01
Total	**-943 475,80**	**1 497 956,01**

	29/12/2023	30/12/2022
Parts TOCQUEVILLE PME PART P		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-1 401 554,98	2 197 646,51
Total	**-1 401 554,98**	**2 197 646,51**

	29/12/2023	30/12/2022
Parts TOCQUEVILLE PME PART R		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-66 819,64	48 875,03
Total	**-66 819,64**	**48 875,03**

	29/12/2023	30/12/2022
Parts TOCQUEVILLE PME PART S		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-32 957,77	18 152,90
Total	**-32 957,77**	**18 152,90**

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
Actif net Global en EUR	**50 676 875,31**	**59 608 396,04**	**69 585 525,19**	**61 362 238,15**	**64 915 892,81**
Parts TOCQUEVILLE PME PART D en EUR					
Actif net	7 470,34	14 639,80	24 151,31	31 895,36	30 976,63
Nombre de titres	901,0000	1 503,0000	2 103,0000	3 290,8707	3 123,1952
Valeur liquidative unitaire	8,29	9,74	11,48	9,69	9,91
Distribution unitaire sur +/- values nettes	0,00	0,00	0,00	0,59	0,00
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,62	1,30	1,45	0,00	-0,36
Distribution unitaire sur résultat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,02
Crédit d'impôt unitaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,07	-0,11	-0,11	-0,04	0,00
Parts TOCQUEVILLE PME PART I en EUR					
Actif net	19 061 767,61	21 467 050,88	26 662 341,18	24 521 727,50	25 128 267,30
Nombre de titres	1 109 844,8733	1 073 338,6906	1 106 356,7076	1 198 168,9156	1 194 166,3008
Valeur liquidative unitaire	17,17	20,00	24,09	20,46	21,04
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	1,27	1,41	3,02	1,25	-0,79
Capitalisation unitaire sur résultat	0,06	-0,29	0,22	0,03	0,15
Parts TOCQUEVILLE PME PART P en EUR					
Actif net	29 495 833,33	36 196 782,98	40 688 473,71	35 715 564,58	37 105 648,08
Nombre de titres	1 818 497,2591	1 911 833,9379	1 822 380,4024	1 895 315,0382	1 924 179,3914
Valeur liquidative unitaire	16,21	18,93	22,32	18,84	19,28
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	1,21	1,32	2,82	1,15	-0,72
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,14	-0,21	-0,22	-0,08	0,05

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
Parts TOCQUEVILLE PME PART R en EUR					
Actif net	886 432,31	1 049 025,06	926 004,08	795 015,80	1 776 346,16
Nombre de titres	54 953,8049	56 242,5931	41 677,3904	42 546,7644	93 350,1532
Valeur liquidative unitaire	16,13	18,65	22,21	18,68	19,02
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	1,20	1,31	2,80	1,14	-0,71
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,11	-0,37	-0,02	-0,16	-0,03
Parts TOCQUEVILLE PME PART S en EUR					
Actif net	1 225 371,72	880 897,32	1 284 554,91	298 034,91	874 654,64
Nombre de titres	142 099,9203	86 555,8888	105 929,4516	28 779,4129	81 680,6967
Valeur liquidative unitaire	8,62	10,17	12,12	10,35	10,70
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,64	0,71	1,52	0,63	-0,40
Capitalisation unitaire sur résultat	0,00	-0,03	0,00	0,06	0,13

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
AMADEUS AG FUER ZEITARBEIT UND	EUR	6 131	754 113,00	1,16
ATOSS SOFTWARE AG	EUR	5 780	1 208 020,00	1,86
CEWE COLOR HOLDING	EUR	6 545	662 354,00	1,02
DERMAPHARM HOLDING SE	EUR	30 019	1 271 004,46	1,96
ECKERT & ZIEGLER STRAHLEN	EUR	12 561	518 769,30	0,80
FLATEXDEGIRO AG	EUR	41 254	460 807,18	0,71
SCOUT24 AG	EUR	12 199	782 687,84	1,20
TEAMVIEWER AG	EUR	17 424	244 981,44	0,38
VERBIO VEREINIGTE BIOENERGIE AG	EUR	17 185	513 487,80	0,79
TOTAL ALLEMAGNE			**6 416 225,02**	**9,88**
BELGIQUE				
X-FAB SILICON FOUNDRIES SE	EUR	182 097	1 853 747,46	2,86
TOTAL BELGIQUE			**1 853 747,46**	**2,86**
ESPAGNE				
GRENERGY RENOVABLES SA	EUR	22 689	776 871,36	1,19
TOTAL ESPAGNE			**776 871,36**	**1,19**
FRANCE				
ALD SA	EUR	30 434	196 147,13	0,30
ALTAREA	EUR	5 519	441 520,00	0,68
ANTIN INFRASTRUCTURE PARTNER	EUR	35 057	483 085,46	0,74
ASSYTEM BRIME	EUR	45 267	2 240 716,50	3,45
AUBAY	EUR	16 833	701 094,45	1,08
BELIEVE SAS	EUR	109 193	1 146 526,50	1,77
BILENDI SA	EUR	29 388	458 452,80	0,71
BOIRON SA	EUR	20 600	828 532,00	1,27
CARBIOS	EUR	5 852	164 148,60	0,25
CARMILA	EUR	31 163	485 519,54	0,75
CATANA GROUP	EUR	143 397	820 230,84	1,27
CHARGEURS SA	EUR	72 681	848 914,08	1,31
CIE DES ALPES	EUR	85 820	1 211 778,40	1,87
EKINOPS	EUR	157 115	920 693,90	1,41
ENTECH SACA	EUR	49 586	446 274,00	0,69
Equasens	EUR	30 949	1 890 983,90	2,91
ESKER SA	EUR	4 734	755 546,40	1,16
EXAIL TECHNOLOGIES	EUR	103 490	1 997 357,00	3,08
FOCUS ENTERTAINMENT SA	EUR	11 035	171 704,60	0,26
FORSEE POWER PROM-W/I	EUR	121 870	317 471,35	0,49
FRANCOIS FRERES	EUR	22 548	1 012 405,20	1,56
FREELANCE.COM	EUR	58 108	224 877,96	0,35
GAZTRANSPORT ET TECHNIGA SA	EUR	15 629	1 873 917,10	2,89
GETLINK SE	EUR	66 415	1 100 164,48	1,70
GL EVENTS	EUR	76 756	1 505 952,72	2,32
GUERBET	EUR	71 920	1 402 440,00	2,16
ID LOGISTICS GROUP	EUR	1 140	348 840,00	0,54

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
INFOTEL	EUR	10 610	562 330,00	0,87
JACQUET METAL SA	EUR	39 312	770 515,20	1,19
KAUFMAN & BROAD SA	EUR	31 391	944 869,10	1,46
LA FRANCAISE DE LENERGIE	EUR	12 324	630 988,80	0,97
LECTRA SA	EUR	19 939	623 093,75	0,96
LISI EX GFI INDUSTRIES SA	EUR	8 933	210 818,80	0,32
LUMIBIRD SA	EUR	30 144	367 153,92	0,57
MANITOU BF	EUR	13 299	308 536,80	0,47
MERSEN	EUR	32 144	1 131 468,80	1,74
MGI DIGITAL GRAPHIC TECHNOLOGY	EUR	14 819	241 549,70	0,37
NEOEN SA	EUR	33 868	1 025 523,04	1,58
NEURONES	EUR	12 120	530 250,00	0,81
NRJ GROUP	EUR	41 401	303 883,34	0,47
PEUGEOT INVEST	EUR	6 816	691 142,40	1,07
PIERRE & VACANCES	EUR	206 321	320 210,19	0,49
Quadient SA	EUR	155 037	2 979 811,14	4,59
ROBERTET	EUR	1 630	1 352 900,00	2,08
ROCHE BOBOIS SAS	EUR	12 406	657 518,00	1,02
SECHE ENVIRONNEMENT SA	EUR	22 631	2 489 410,00	3,83
SMCP SA	EUR	248 302	849 192,84	1,31
SOCIETE BIC	EUR	5 760	362 016,00	0,56
VETOQUINOL	EUR	9 925	1 016 320,00	1,56
VISIATIV SA	EUR	22 057	597 744,70	0,92
VOLTALIA	EUR	122 610	1 277 596,20	1,97
VOYAGEURS DU MONDE	EUR	19 601	2 528 529,00	3,90
WAGA ENERGY SA W/I	EUR	16 606	422 622,70	0,66
WAVESTONE	EUR	37 868	2 222 851,60	3,42
XILAM ANIMATION	EUR	27 950	110 682,00	0,17
XILAM ANIMATION RTS	EUR	27 950	869,25	0,00
TOTAL FRANCE			**49 525 692,18**	**76,30**
LUXEMBOURG				
OPDENERGY HOLDINGS SA	EUR	154 620	895 249,80	1,38
SWORD GROUP	EUR	31 171	1 242 164,35	1,91
TOTAL LUXEMBOURG			**2 137 414,15**	**3,29**
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			**60 709 950,17**	**93,52**
TOTAL Actions et valeurs assimilées			**60 709 950,17**	**93,52**
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
OSTRUM SRI CASH M	EUR	416,16886	4 228 833,28	6,52
TOTAL FRANCE			**4 228 833,28**	**6,52**
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			**4 228 833,28**	**6,52**
TOTAL Organismes de placement collectif			**4 228 833,28**	**6,52**
Créances			**208,28**	**0,00**
Dettes			**-1 037 986,27**	**-1,60**
Comptes financiers			**1 014 887,35**	**1,56**
Actif net			**64 915 892,81**	**100,00**

Parts TOCQUEVILLE PME PART D	**EUR**	**3 123,1952**	**9,91**
Parts TOCQUEVILLE PME PART S	**EUR**	**81 680,6967**	**10,70**
Parts TOCQUEVILLE PME PART R	**EUR**	**93 350,1532**	**19,02**
Parts TOCQUEVILLE PME PART I	**EUR**	**1 194 166,3008**	**21,04**
Parts TOCQUEVILLE PME PART P	**EUR**	**1 924 179,3914**	**19,28**

Complément d'information relatif au régime fiscal du coupon

Décomposition du coupon : Part TOCQUEVILLE PME PART D

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	0,00		0,00	
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	0,00		0,00	
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	0,00		0,00	
Revenus non déclarables et non imposables	0,00		0,00	
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values	0,00		0,00	
TOTAL	0,00		0,00	

7. ANNEXE(S)

Document d'Informations Clés

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

produit

TOCQUEVILLE PME - Part D (ISIN : FR0011610682)

Ce FCP est géré par La Financière de l'Echiquier

Nom de l'initiateur I La Financière de l'Echiquier
Site internet I www.lfde.com
Contact I Appelez le + 33 (01) 47 23 90 90 pour de plus amples informations.
Autorité compétente I L'Autorité des Marchés Financiers est chargée du contrôle de La Financière de l'Echiquier en ce qui concerne ce document d'informations clés. La Financière de l'Echiquier est agréée en France sous le n° GP91004 et réglementée par l'Autorité des marchés financiers.
Date de production du document d'informations clés I 21/08/2024

En quoi consiste ce produit ?

Type I Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières - Fonds Commun de Placement, de droit français constitué en France.

Classification A.M.F I Actions de pays de la zone euro.

Durée I La durée de vie du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre unilatéralement le fonds par liquidation ou fusion. La dissolution peut également intervenir en cas de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du Produit est inférieur au montant minimum règlementaire.

Objectifs I L'objectif du FCP Tocqueville PME est double :
(i) chercher à profiter, dans le cadre d'une allocation dynamique actions déterminée par la société de gestion, du développement des petites et moyennes entreprises (PME) et des entreprises de tailles intermédiaires (ETI), principalement de France, des autres pays de la zone euro et des autres pays d'Europe, tout en recherchant à limiter les risques de forte variation du portefeuille ; et
(ii) obtenir une note extra-financière globale du portefeuille meilleure que la note moyenne pondérée ISR de l'indice CAC Small.

Le FCP est géré activement. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à un indice. Néanmoins, afin de permettre aux porteurs de faire des comparaisons de performance a posteriori, il est possible de comparer l'évolution du fonds avec celle de l'indice CAC Small dividendes nets réinvestis. Le FCP n'étant pas indiciel, sa performance pourra s'éloigner de l'indice CAC Small.

Tocqueville PME peut intervenir sur tous les marchés européens, comprenant ceux de l'Union européenne et de l'Europe élargie (Suisse, Norvège, et pays d'Europe Centrale (à savoir, les Balkans, i.e. Croatie, Bosnie, Serbie, Monténégro, Kosovo, Macédoine, Albanie)). Le fonds privilégiera la recherche de PME et d'ETI, principalement de France, et des autres pays la zone euro, présentant des caractéristiques de valorisation attractive, sans restriction en termes de secteurs d'activité.

La gestion de ce fonds repose sur une totale indépendance par rapport à des indices de référence.

Le FCP sera investi en permanence entre 75 et 100 % de l'actif en titres de capital d'émetteurs ayant leur siège en France ou dans un autre État membre de la zone euro, soumis à l'impôt sur les sociétés dans les conditions de droit commun ou un impôt équivalent, occupant moins de 5 000 salariés et ayant un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 1,5 milliard d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 2 milliards d'euros.

Tocqueville PME sera concomitamment exposé en permanence et au minimum à 75 % de son actif à des actions de pays de l'Union européenne et pourra investir dans la limite maximum de 25 % de son actif dans des actions cotées de grande capitalisation. Le fonds pourra également investir dans la limite maximum de 25 % de son actif dans des obligations, des bons du Trésor et d'autres titres de créances négociables, dans un souci de maîtrise de sa volatilité.

Le FCP se conformera également aux règles d'investissement n°1 applicables au Label Relance. Ainsi, le FCP investira au minimum 30 % de son actif dans des actions ou obligations remboursables en actions émises par des sociétés dont le siège social est situé en France, et au minimum 10 % de son actif dans des instruments de fonds propres émis par des TPE, PME et ETI françaises. Lorsque les titres de ces TPE, PME et ETI sont admis aux négociations sur un marché ou sur un système multilatéral de négociation, la capitalisation boursière doit être inférieure à deux (2) milliards d'euros ou doit l'avoir été à la clôture d'au moins un des quatre exercices comptables précédant l'exercice pris en compte pour apprécier l'éligibilité des titres de la société émettrice. En outre, le FCP s'efforcera de participer significativement à au moins 5 opérations d'augmentation de capital ou d'introduction en bourse par an, concernant des sociétés dont le siège social est situé en France.

Enfin, soit dans la poursuite de l'objectif de gestion du fonds (mais sans générer de surexposition), soit dans la perspective de couvrir son risque du fait d'une anticipation baissière des marchés boursiers, Tocqueville PME pourra recourir à l'utilisation d'instruments dérivés de sous-jacents actions.

Affectation des sommes distribuables I Distribution

Modalités de souscriptions/rachats I Les ordres de souscriptions et de rachats sont centralisés chaque jour à 14 h 30 et exécutés sur la valeur liquidative calculée sur la base des cours de clôture des marchés du jour. La valeur liquidative est calculée quotidiennement à l'exception des jours de fermeture de la bourse de Paris et des jours fériés légaux français.

Investisseurs de détail visés I Ce produit s'adresse notamment aux investisseurs de détail qui (i) ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des OPC, (ii) souhaitent un investissement cohérent avec l'objectif de gestion et la période de détention recommandée du produit, et (iii) sont prêts à assumer un niveau de risque moyen sur leur capital initial. Les conditions d'accessibilité du produit aux US Persons sont définis dans le prospectus.

Dépositaire I CACEIS Bank France

Lieu et modalités d'obtention d'information sur le produit I Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques, ainsi que toutes autres information pratiques, notamment la dernière valeur liquidative du ou des parts du produit sont disponibles en français sur le site internet www.lfde.com et grauitement auprès de La Financière de l'Echiquier 53 Avenue d'Iéna – 75116 Paris, France. Le cas échéant, les prospectus sont également disponibles en anglais et les DIC en langues locales selon les différents pays de commercialisation.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque

Risque le plus faible *Risque le plus élevé*

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres produits. Il indique la probabilité que le produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que la capacité à vous payer en soit affectée.

⚠ L'indicateur synthétique de risque part de l'hypothèse que vous conservez les parts pendant toute la période de placement recommandée qui est de 5 années.

Les autres risques matériellement pertinents non pris en compte dans le calcul de l'ISR du produit sont les suivants :

- Risque de liquidité
- Risque de crédit

Pour plus de détails concernant les risques, veuillez-vous référer au prospectus.

Scénarios de performance I

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit (et de l'indice de référence le cas échéant) au cours des 10 dernières années.

Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée : 5 ans
Exemple d'Investissement : 10 000 €

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (Période de détention recommandée)
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**2 870 €**	**2 960 €**
	Rendement annuel moyen	-71.34%	-21.62%
Défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**6 550 €**	**8 550 €**
	Rendement annuel moyen	-34.45%	-3.09%
Intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**10 460 €**	**12 080 €**
	Rendement annuel moyen	4.60%	3.84%
Favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**16 520 €**	**14 810 €**
	Rendement annuel moyen	65.21%	8.18%

Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre :

- 31/12/2017 et le 31/12/2018 pour le scénario défavorable,
- 28/02/2015 et le 29/02/2016 pour le scénario intermédiaire,
- 31/03/2020 et le 31/03/2021 pour le scénario favorable.

Que se passe-t-il si La Financière de l'Echiquier n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est constitué comme une entité distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés.
En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ils dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit.
Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %) ;
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- que 10 000 EUR sont investis la première année.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (Période de détention recommandée)
Coûts totaux	**607 €**	**1 913 €**
Incidence des coûts annuels (*)	6.17%	3.32% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 7.16% avant déduction des coûts et de 3.84% après cette déduction.
Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	3.50% Nous ne facturons pas de coût d'entrée sur ce produit mais la personne qui vous vend le produit peut appliquer des frais de souscription de : 3.50% - Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des frais réels.	EUR 350
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	EUR 0
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	2.45% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	EUR 236
Coûts de transaction	0.22% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	EUR 21
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement	Aucune commission liée aux résutats n'existe pour ce produit.	EUR 0

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : au minimum de 5 ans définie sur la base de la stratégie d'investissement et des caractéristiques de risque, de rémunération et des coûts du produit.
L'investisseur pourra demander la rachat total ou partiel de ses parts à tout moment au cours de la vie du produit , sans qu'aucun frais ne lui soit prélevé.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Pour toute réclamation concernant le produit, l'investisseur peut contacter son conseiller ou contacter la société de gestion à l'adresse suivante : La Financière de l'Echiquier – 53 Avenue d'Iéna – 75116 Paris, France ou par mail à l'adresse contact@lfde.com.
Préalablement, nous vous invitons à consulter la procédure de traitement des réclamations disponible sur le site internet de la société www.lfde.com pour plus d'informations.

Autres informations pertinentes

Classification SFDR : Article 8

Le prospectus, la dernière valeur liquidative, les documents annuels et périodiques, les informations relatives à la finance durable, les performances passées jusqu'à 10 ans en fonction de la date de création de la part ainsi que la composition des actifs sont adressés gratuitement dans un délai de 8 jours ouvrés suivant la réception de la demande, sur simple demande du porteur, auprès de La Financière de l'Echiquier – 53 Avenue d'Iéna – 75116 Paris, France. Ces documents et informations sont également disponibles sur l'adresse suivante : https://www.lfde.com / Rubrique "Fonds".

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Document d'Informations Clés

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

produit

TOCQUEVILLE PME - Part R (ISIN : FR0011608439)

Ce FCP est géré par La Financière de l'Echiquier

Nom de l'initiateur I La Financière de l'Echiquier
Site internet I www.lfde.com
Contact I Appelez le + 33 (01) 47 23 90 90 pour de plus amples informations.
Autorité compétente I L'Autorité des Marchés Financiers est chargée du contrôle de La Financière de l'Echiquier en ce qui concerne ce document d'informations clés. La Financière de l'Echiquier est agréée en France sous le n° GP91004 et réglementée par l'Autorité des marchés financiers.
Date de production du document d'informations clés I 21/08/2024

En quoi consiste ce produit ?

Type I Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières - Fonds Commun de Placement, de droit français constitué en France.

Classification A.M.F I Actions de pays de la zone euro.

Durée I La durée de vie du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre unilatéralement le fonds par liquidation ou fusion. La dissolution peut également intervenir en cas de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du Produit est inférieur au montant minimum règlementaire.

Objectifs I L'objectif du FCP Tocqueville PME est double :
(i) chercher à profiter, dans le cadre d'une allocation dynamique actions déterminée par la société de gestion, du développement des petites et moyennes entreprises (PME) et des entreprises de tailles intermédiaires (ETI), principalement de France, des autres pays de la zone euro et des autres pays d'Europe, tout en recherchant à limiter les risques de forte variation du portefeuille ; et
(ii) obtenir une note extra-financière globale du portefeuille meilleure que la note moyenne pondérée ISR de l'indice CAC Small.

Le FCP est géré activement. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à un indice. Néanmoins, afin de permettre aux porteurs de faire des comparaisons de performance a posteriori, il est possible de comparer l'évolution du fonds avec celle de l'indice CAC Small dividendes nets réinvestis. Le FCP n'étant pas indiciel, sa performance pourra s'éloigner de l'indice CAC Small. Tocqueville PME peut intervenir sur tous les marchés européens, comprenant ceux de l'Union européenne et de l'Europe élargie (Suisse, Norvège, et pays d'Europe Centrale (à savoir, les Balkans, i.e. Croatie, Bosnie, Serbie, Monténégro, Kosovo, Macédoine, Albanie)). Le fonds privilégiera la recherche de PME et d'ETI, principalement de France, et des autres pays la zone euro, présentant des caractéristiques de valorisation attractive, sans restriction en termes de secteurs d'activité.

La gestion de ce fonds repose sur une totale indépendance par rapport à des indices de référence.

Le FCP sera investi en permanence entre 75 et 100 % de l'actif en titres de capital d'émetteurs ayant leur siège en France ou dans un autre État membre de la zone euro, soumis à l'impôt sur les sociétés dans les conditions de droit commun ou un impôt équivalent, occupant moins de 5 000 salariés et ayant un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 1,5 milliard d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 2 milliards d'euros.

Tocqueville PME sera concomitamment exposé en permanence et au minimum à 75 % de son actif à des actions de pays de l'Union européenne et pourra investir dans la limite maximum de 25 % de son actif dans des actions cotées de grande capitalisation. Le fonds pourra également investir dans la limite maximum de 25 % de son actif dans des obligations, des bons du Trésor et d'autres titres de créances négociables, dans un souci de maîtrise de sa volatilité.

Le FCP se conformera également aux règles d'investissement n°1 applicables au Label Relance. Ainsi, le FCP investira au minimum 30 % de son actif dans des actions ou obligations remboursables en actions émises par des sociétés dont le siège social est situé en France, et au minimum 10 % de son actif dans des instruments de fonds propres émis par des TPE, PME et ETI françaises. Lorsque les titres de ces TPE, PME et ETI sont admis aux négociations sur un marché ou sur un système multilatéral de négociation, la capitalisation boursière doit être inférieure à deux (2) milliards d'euros ou doit l'avoir été à la clôture d'au moins un des quatre exercices comptables précédant l'exercice pris en compte pour apprécier l'éligibilité des titres de la société émettrice. En outre, le FCP s'efforcera de participer significativement à au moins 5 opérations d'augmentation de capital ou d'introduction en bourse par an, concernant des sociétés dont le siège social est situé en France.

Enfin, soit dans la poursuite de l'objectif de gestion du fonds (mais sans générer de surexposition), soit dans la perspective de couvrir son risque du fait d'une anticipation baissière des marchés boursiers, Tocqueville PME pourra recourir à l'utilisation d'instruments dérivés de sous-jacents actions.

Affectation des sommes distribuables I Capitalisation

Modalités de souscriptions/rachats I Les ordres de souscriptions et de rachats sont centralisés chaque jour à 14 h 30 et exécutés sur la valeur liquidative calculée sur la base des cours de clôture des marchés du jour. La valeur liquidative est calculée quotidiennement à l'exception des jours de fermeture de la bourse de Paris et des jours fériés légaux français.

Investisseurs de détail visés I Ce produit s'adresse notamment aux investisseurs de détail qui (i) ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des OPC, (ii) souhaitent un investissement cohérent avec l'objectif de gestion et la période de détention recommandée du produit, et (iii) sont prêts à assumer un niveau de risque moyen sur leur capital initial. Les conditions d'accessibilité du produit aux US Persons sont définis dans le prospectus.

Dépositaire I CACEIS Bank France

.

Lieu et modalités d'obtention d'information sur le produit I Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques, ainsi que toutes autres information pratiques, notamment la dernière valeur liquidative du ou des parts du produit sont disponibles en français sur le site internet www.lfde.com et grauitement auprès de La Financière de l'Echiquier 53 Avenue d'Iéna – 75116 Paris, France. Le cas échéant, les prospectus sont également disponibles en anglais et les DIC en langues locales selon les différents pays de commercialisation.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque

Risque le plus faible *Risque le plus élevé*

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres produits. Il indique la probabilité que le produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que la capacité à vous payer en soit affectée.

⚠ L'indicateur synthétique de risque part de l'hypothèse que vous conservez les parts pendant toute la période de placement recommandée qui est de 5 années.

Les autres risques matériellement pertinents non pris en compte dans le calcul de l'ISR du produit sont les suivants :

- Risque de liquidité
- Risque de crédit

Pour plus de détails concernant les risques, veuillez-vous référer au prospectus.

Scénarios de performance I

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit (et de l'indice de référence le cas échéant) au cours des 10 dernières années.

Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée : 5 ans
Exemple d'Investissement : 10 000 €

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (Période de détention recommandée)
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**2 840 €**	**2 930 €**
	Rendement annuel moyen	-71.64%	-21.74%
Défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**6 500 €**	**8 480 €**
	Rendement annuel moyen	-34.97%	-3.25%
Intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**10 380 €**	**12 050 €**
	Rendement annuel moyen	3.85%	3.80%
Favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**16 330 €**	**14 660 €**
	Rendement annuel moyen	63.33%	7.95%

Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre :

- 31/12/2017 et le 31/12/2018 pour le scénario défavorable,
- 30/04/2015 et le 30/04/2016 pour le scénario intermédiaire,
- 31/03/2020 et le 31/03/2021 pour le scénario favorable.

Que se passe-t-il si La Financière de l'Echiquier n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est constitué comme une entité distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés.
En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ils dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit.
Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %) ;
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- que 10 000 EUR sont investis la première année.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (Période de détention recommandée)
Coûts totaux	**739 €**	**1 897 €**
Incidence des coûts annuels (*)	7.46%	3.33% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 7.13% avant déduction des coûts et de 3.80% après cette déduction.
Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	3.50% Nous ne facturons pas de coût d'entrée sur ce produit mais la personne qui vous vend le produit peut appliquer des frais de souscription de : 3.50% - Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des frais réels.	EUR 350
Coûts de sortie	1.00% Nous ne facturons pas de coût de sortie sur ce produit mais la personne qui vous vend le produit peut appliquer des frais de rachat de :1.00% - Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des frais réels.	EUR 97
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	2.26% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	EUR 218
Coûts de transaction	0.22% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	EUR 21
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement	0.52% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons. Une commission de surperformance est appliquée et s'élève à 20% de la surperformance nette de frais réalisée par rapport à l'indicateur de référence.	EUR 50

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : au minimum de 5 ans définie sur la base de la stratégie d'investissement et des caractéristiques de risque, de rémunération et des coûts du produit.
L'investisseur pourra demander la rachat total ou partiel de ses parts à tout moment au cours de la vie du produit mais des frais de rachat de 1.00% seront appliqués.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Pour toute réclamation concernant le produit, l'investisseur peut contacter son conseiller ou contacter la société de gestion à l'adresse suivante : La Financière de l'Echiquier – 53 Avenue d'Iéna – 75116 Paris, France ou par mail à l'adresse contact@lfde.com.
Préalablement, nous vous invitons à consulter la procédure de traitement des réclamations disponible sur le site internet de la société www.lfde.com pour plus d'informations.

Autres informations pertinentes

Classification SFDR : Article 8

Le prospectus, la dernière valeur liquidative, les documents annuels et périodiques, les informations relatives à la finance durable, les performances passées jusqu'à 10 ans en fonction de la date de création de la part ainsi que la composition des actifs sont adressés gratuitement dans un délai de 8 jours ouvrés suivant la réception de la demande, sur simple demande du porteur, auprès de La Financière de l'Echiquier – 53 Avenue d'Iéna – 75116 Paris, France. Ces documents et informations sont également disponibles sur l'adresse suivante : https://www.lfde.com / Rubrique "Fonds".

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Document d'Informations Clés

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

produit

TOCQUEVILLE PME - Part I (ISIN : FR0011608447)

Ce FCP est géré par La Financière de l'Echiquier

Nom de l'initiateur I La Financière de l'Echiquier
Site internet I www.lfde.com
Contact I Appelez le + 33 (01) 47 23 90 90 pour de plus amples informations.
Autorité compétente I L'Autorité des Marchés Financiers est chargée du contrôle de La Financière de l'Echiquier en ce qui concerne ce document d'informations clés. La Financière de l'Echiquier est agréée en France sous le n° GP91004 et réglementée par l'Autorité des marchés financiers.
Date de production du document d'informations clés I 21/08/2024

En quoi consiste ce produit ?

Type I Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières - Fonds Commun de Placement, de droit français constitué en France.

Classification A.M.F I Actions de pays de la zone euro.

Durée I La durée de vie du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre unilatéralement le fonds par liquidation ou fusion. La dissolution peut également intervenir en cas de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du Produit est inférieur au montant minimum règlementaire.

Objectifs I L'objectif du FCP Tocqueville PME est double :
(i) chercher à profiter, dans le cadre d'une allocation dynamique actions déterminée par la société de gestion, du développement des petites et moyennes entreprises (PME) et des entreprises de tailles intermédiaires (ETI), principalement de France, des autres pays de la zone euro et des autres pays d'Europe, tout en recherchant à limiter les risques de forte variation du portefeuille ; et
(ii) obtenir une note extra-financière globale du portefeuille meilleure que la note moyenne pondérée ISR de l'indice CAC Small.

Le FCP est géré activement. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à un indice. Néanmoins, afin de permettre aux porteurs de faire des comparaisons de performance a posteriori, il est possible de comparer l'évolution du fonds avec celle de l'indice CAC Small dividendes nets réinvestis. Le FCP n'étant pas indiciel, sa performance pourra s'éloigner de l'indice CAC Small.

Tocqueville PME peut intervenir sur tous les marchés européens, comprenant ceux de l'Union européenne et de l'Europe élargie (Suisse, Norvège, et pays d'Europe Centrale (à savoir, les Balkans, i.e. Croatie, Bosnie, Serbie, Monténégro, Kosovo, Macédoine, Albanie)). Le fonds privilégiera la recherche de PME et d'ETI, principalement de France, et des autres pays la zone euro, présentant des caractéristiques de valorisation attractive, sans restriction en termes de secteurs d'activité.

La gestion de ce fonds repose sur une totale indépendance par rapport à des indices de référence.

Le FCP sera investi en permanence entre 75 et 100 % de l'actif en titres de capital d'émetteurs ayant leur siège en France ou dans un autre État membre de la zone euro, soumis à l'impôt sur les sociétés dans les conditions de droit commun ou un impôt équivalent, occupant moins de 5 000 salariés et ayant un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 1,5 milliard d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 2 milliards d'euros.

Tocqueville PME sera concomitamment exposé en permanence et au minimum à 75 % de son actif à des actions de pays de l'Union européenne et pourra investir dans la limite maximum de 25 % de son actif dans des actions cotées de grande capitalisation. Le fonds pourra également investir dans la limite maximum de 25 % de son actif dans des obligations, des bons du Trésor et d'autres titres de créances négociables, dans un souci de maîtrise de sa volatilité.

Le FCP se conformera également aux règles d'investissement n°1 applicables au Label Relance. Ainsi, le FCP investira au minimum 30 % de son actif dans des actions ou obligations remboursables en actions émises par des sociétés dont le siège social est situé en France, et au minimum 10 % de son actif dans des instruments de fonds propres émis par des TPE, PME et ETI françaises. Lorsque les titres de ces TPE, PME et ETI sont admis aux négociations sur un marché ou sur un système multilatéral de négociation, la capitalisation boursière doit être inférieure à deux (2) milliards d'euros ou doit l'avoir été à la clôture d'au moins un des quatre exercices comptables précédant l'exercice pris en compte pour apprécier l'éligibilité des titres de la société émettrice. En outre, le FCP s'efforcera de participer significativement à au moins 5 opérations d'augmentation de capital ou d'introduction en bourse par an, concernant des sociétés dont le siège social est situé en France.

Enfin, soit dans la poursuite de l'objectif de gestion du fonds (mais sans générer de surexposition), soit dans la perspective de couvrir son risque du fait d'une anticipation baissière des marchés boursiers, Tocqueville PME pourra recourir à l'utilisation d'instruments dérivés de sous-jacents actions.

Affectation des sommes distribuables I Capitalisation

Modalités de souscriptions/rachats I Les ordres de souscriptions et de rachats sont centralisés chaque jour à 14 h 30 et exécutés sur la valeur liquidative calculée sur la base des cours de clôture des marchés du jour. La valeur liquidative est calculée quotidiennement à l'exception des jours de fermeture de la bourse de Paris et des jours fériés légaux français.

Investisseurs de détail visés I Ce produit s'adresse notamment aux investisseurs de détail qui (i) ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des OPC, (ii) souhaitent un investissement cohérent avec l'objectif de gestion et la période de détention recommandée du produit, et (iii) sont prêts à assumer un niveau de risque moyen sur leur capital initial. Les conditions d'accessibilité du produit aux US Persons sont définis dans le prospectus.

Dépositaire I CACEIS Bank France

Lieu et modalités d'obtention d'information sur le produit I Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques, ainsi que toutes autres information pratiques, notamment la dernière valeur liquidative du ou des parts du produit sont disponibles en français sur le site internet www.lfde.com et grauitement auprès de La Financière de l'Echiquier 53 Avenue d'Iéna – 75116 Paris, France. Le cas échéant, les prospectus sont également disponibles en anglais et les DIC en langues locales selon les différents pays de commercialisation.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque

Risque le plus faible *Risque le plus élevé*

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres produits. Il indique la probabilité que le produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que la capacité à vous payer en soit affectée.

⚠ L'indicateur synthétique de risque part de l'hypothèse que vous conservez les parts pendant toute la période de placement recommandée qui est de 5 années.

Les autres risques matériellement pertinents non pris en compte dans le calcul de l'ISR du produit sont les suivants :

- Risque de liquidité
- Risque de crédit

Pour plus de détails concernant les risques, veuillez-vous référer au prospectus.

Scénarios de performance I

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit (et de l'indice de référence le cas échéant) au cours des 10 dernières années.

Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée : 5 ans
Exemple d'Investissement : 10 000 €

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (Période de détention recommandée)
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**2 950 €**	**3 070 €**
	Rendement annuel moyen	-70.50%	-21.06%
Défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**6 820 €**	**9 240 €**
	Rendement annuel moyen	-31.84%	-1.56%
Intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**10 870 €**	**13 150 €**
	Rendement annuel moyen	8.68%	5.64%
Favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**17 050 €**	**15 880 €**
	Rendement annuel moyen	70.46%	9.69%

Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre :

- 31/12/2017 et le 31/12/2018 pour le scénario défavorable,
- 30/04/2015 et le 30/04/2016 pour le scénario intermédiaire,
- 31/03/2020 et le 31/03/2021 pour le scénario favorable.

Que se passe-t-il si La Financière de l'Echiquier n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est constitué comme une entité distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés.
En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ils dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit.
Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %) ;
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- que 10 000 EUR sont investis la première année.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (Période de détention recommandée)
Coûts totaux	**299 €**	**828 €**
Incidence des coûts annuels (*)	2.99%	1.35% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 6.98% avant déduction des coûts et de 5.64% après cette déduction.
Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		**Si vous sortez après 1 an**
Coûts d'entrée	La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels. Nous ne facturons pas de coût d'entrée.	EUR 0
Coûts de sortie	1.00% de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé. La personne qui vous vend le produit peut appliquer des frais de rachat de : 0% - Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des frais réels.	EUR 100
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1.06% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	EUR 106
Coûts de transaction	0.22% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	EUR 22
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement	0.71% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons. Une commission de surperformance est appliquée et s'élève à 20% de la surperformance nette de frais réalisée par rapport à l'indicateur de référence.	EUR 71

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : au minimum de 5 ans définie sur la base de la stratégie d'investissement et des caractéristiques de risque, de rémunération et des coûts du produit.
L'investisseur pourra demander la rachat total ou partiel de ses parts à tout moment au cours de la vie du produit mais des frais de rachat de 1.00% seront appliqués.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Pour toute réclamation concernant le produit, l'investisseur peut contacter son conseiller ou contacter la société de gestion à l'adresse suivante : La Financière de l'Echiquier – 53 Avenue d'Iéna – 75116 Paris, France ou par mail à l'adresse contact@lfde.com.
Préalablement, nous vous invitons à consulter la procédure de traitement des réclamations disponible sur le site internet de la société www.lfde.com pour plus d'informations.

Autres informations pertinentes

Classification SFDR : Article 8

Le prospectus, la dernière valeur liquidative, les documents annuels et périodiques, les informations relatives à la finance durable, les performances passées jusqu'à 10 ans en fonction de la date de création de la part ainsi que la composition des actifs sont adressés gratuitement dans un délai de 8 jours ouvrés suivant la réception de la demande, sur simple demande du porteur, auprès de La Financière de l'Echiquier – 53 Avenue d'Iéna – 75116 Paris, France. Ces documents et informations sont également disponibles sur l'adresse suivante : https://www.lfde.com / Rubrique "Fonds".

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Document d'Informations Clés

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

produit

TOCQUEVILLE PME - Part S (ISIN : FR0013245396)

Ce FCP est géré par La Financière de l'Echiquier

Nom de l'initiateur I La Financière de l'Echiquier
Site internet I www.lfde.com
Contact I Appelez le + 33 (01) 47 23 90 90 pour de plus amples informations.
Autorité compétente I L'Autorité des Marchés Financiers est chargée du contrôle de La Financière de l'Echiquier en ce qui concerne ce document d'informations clés. La Financière de l'Echiquier est agréée en France sous le n° GP91004 et réglementée par l'Autorité des marchés financiers.
Date de production du document d'informations clés I 21/08/2024

En quoi consiste ce produit ?

Type I Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières - Fonds Commun de Placement, de droit français constitué en France.

Classification A.M.F I Actions de pays de la zone euro.

Durée I La durée de vie du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre unilatéralement le fonds par liquidation ou fusion. La dissolution peut également intervenir en cas de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du Produit est inférieur au montant minimum règlementaire.

Objectifs I L'objectif du FCP Tocqueville PME est double :
(i) chercher à profiter, dans le cadre d'une allocation dynamique actions déterminée par la société de gestion, du développement des petites et moyennes entreprises (PME) et des entreprises de tailles intermédiaires (ETI), principalement de France, des autres pays de la zone euro et des autres pays d'Europe, tout en recherchant à limiter les risques de forte variation du portefeuille ; et
(ii) obtenir une note extra-financière globale du portefeuille meilleure que la note moyenne pondérée ISR de l'indice CAC Small.

Le FCP est géré activement. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à un indice. Néanmoins, afin de permettre aux porteurs de faire des comparaisons de performance a posteriori, il est possible de comparer l'évolution du fonds avec celle de l'indice CAC Small dividendes nets réinvestis. Le FCP n'étant pas indiciel, sa performance pourra s'éloigner de l'indice CAC Small.

Tocqueville PME peut intervenir sur tous les marchés européens, comprenant ceux de l'Union européenne et de l'Europe élargie (Suisse, Norvège, et pays d'Europe Centrale (à savoir, les Balkans, i.e. Croatie, Bosnie, Serbie, Monténégro, Kosovo, Macédoine, Albanie)). Le fonds privilégiera la recherche de PME et d'ETI, principalement de France, et des autres pays la zone euro, présentant des caractéristiques de valorisation attractive, sans restriction en termes de secteurs d'activité.

La gestion de ce fonds repose sur une totale indépendance par rapport à des indices de référence.

Le FCP sera investi en permanence entre 75 et 100 % de l'actif en titres de capital d'émetteurs ayant leur siège en France ou dans un autre État membre de la zone euro, soumis à l'impôt sur les sociétés dans les conditions de droit commun ou un impôt équivalent, occupant moins de 5 000 salariés et ayant un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 1,5 milliard d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 2 milliards d'euros.

Tocqueville PME sera concomitamment exposé en permanence et au minimum à 75 % de son actif à des actions de pays de l'Union européenne et pourra investir dans la limite maximum de 25 % de son actif dans des actions cotées de grande capitalisation. Le fonds pourra également investir dans la limite maximum de 25 % de son actif dans des obligations, des bons du Trésor et d'autres titres de créances négociables, dans un souci de maîtrise de sa volatilité.

Le FCP se conformera également aux règles d'investissement n°1 applicables au Label Relance. Ainsi, le FCP investira au minimum 30 % de son actif dans des actions ou obligations remboursables en actions émises par des sociétés dont le siège social est situé en France, et au minimum 10 % de son actif dans des instruments de fonds propres émis par des TPE, PME et ETI françaises. Lorsque les titres de ces TPE, PME et ETI sont admis aux négociations sur un marché ou sur un système multilatéral de négociation, la capitalisation boursière doit être inférieure à deux (2) milliards d'euros ou doit l'avoir été à la clôture d'au moins un des quatre exercices comptables précédant l'exercice pris en compte pour apprécier l'éligibilité des titres de la société émettrice. En outre, le FCP s'efforcera de participer significativement à au moins 5 opérations d'augmentation de capital ou d'introduction en bourse par an, concernant des sociétés dont le siège social est situé en France.

Enfin, soit dans la poursuite de l'objectif de gestion du fonds (mais sans générer de surexposition), soit dans la perspective de couvrir son risque du fait d'une anticipation baissière des marchés boursiers, Tocqueville PME pourra recourir à l'utilisation d'instruments dérivés de sous-jacents actions.

Affectation des sommes distribuables I Capitalisation

Modalités de souscriptions/rachats I Les ordres de souscriptions et de rachats sont centralisés chaque jour à 14 h 30 et exécutés sur la valeur liquidative calculée sur la base des cours de clôture des marchés du jour. La valeur liquidative est calculée quotidiennement à l'exception des jours de fermeture de la bourse de Paris et des jours fériés légaux français.

Investisseurs de détail visés I Ce produit s'adresse notamment aux investisseurs de détail qui (i) ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des OPC, (ii) souhaitent un investissement cohérent avec l'objectif de gestion et la période de détention recommandée du produit, et (iii) sont prêts à assumer un niveau de risque moyen sur leur capital initial. Les conditions d'accessibilité du produit aux US Persons sont définis dans le prospectus.

Dépositaire I CACEIS Bank France

Lieu et modalités d'obtention d'information sur le produit I Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques, ainsi que toutes autres information pratiques, notamment la dernière valeur liquidative du ou des parts du produit sont disponibles en français sur le site internet www.lfde.com et grauitement auprès de La Financière de l'Echiquier 53 Avenue d'Iéna – 75116 Paris, France. Le cas échéant, les prospectus sont également disponibles en anglais et les DIC en langues locales selon les différents pays de commercialisation.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque

Risque le plus faible *Risque le plus élevé*

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres produits. Il indique la probabilité que le produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que la capacité à vous payer en soit affectée.

⚠ L'indicateur synthétique de risque part de l'hypothèse que vous conservez les parts pendant toute la période de placement recommandée qui est de 5 années.

Les autres risques matériellement pertinents non pris en compte dans le calcul de l'ISR du produit sont les suivants :

- Risque de liquidité
- Risque de crédit

Pour plus de détails concernant les risques, veuillez-vous référer au prospectus.

Scénarios de performance I

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit (et de l'indice de référence le cas échéant) au cours des 10 dernières années.

Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée : 5 ans
Exemple d'Investissement : 10 000 €

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (Période de détention recommandée)
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**2 890 €**	**2 980 €**
	Rendement annuel moyen	-71.12%	-21.49%
Défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**6 670 €**	**9 010 €**
	Rendement annuel moyen	-33.32%	-2.06%
Intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**10 570 €**	**12 750 €**
	Rendement annuel moyen	5.68%	4.98%
Favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**16 700 €**	**15 600 €**
	Rendement annuel moyen	66.99%	9.30%

Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre :

- 31/12/2017 et le 31/12/2018 pour le scénario défavorable,
- 28/02/2015 et le 29/02/2016 pour le scénario intermédiaire,
- 31/03/2020 et le 31/03/2021 pour le scénario favorable.

Que se passe-t-il si La Financière de l'Echiquier n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est constitué comme une entité distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés.
En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ils dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit.
Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %) ;
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- que 10 000 EUR sont investis la première année.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (Période de détention recommandée)
Coûts totaux	**507 €**	**1 283 €**
Incidence des coûts annuels (*)	5.13%	2.25% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 7.23% avant déduction des coûts et de 4.98% après cette déduction.
Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		**Si vous sortez après 1 an**
Coûts d'entrée	3.50% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	EUR 350
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	EUR 0
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1.41% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	EUR 136
Coûts de transaction	0.22% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	EUR 21
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement	Aucune commission liée aux résutats n'existe pour ce produit.	EUR 0

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : au minimum de 5 ans définie sur la base de la stratégie d'investissement et des caractéristiques de risque, de rémunération et des coûts du produit.
L'investisseur pourra demander la rachat total ou partiel de ses parts à tout moment au cours de la vie du produit , sans qu'aucun frais ne lui soit prélevé.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Pour toute réclamation concernant le produit, l'investisseur peut contacter son conseiller ou contacter la société de gestion à l'adresse suivante : La Financière de l'Echiquier – 53 Avenue d'Iéna – 75116 Paris, France ou par mail à l'adresse contact@lfde.com.
Préalablement, nous vous invitons à consulter la procédure de traitement des réclamations disponible sur le site internet de la société www.lfde.com pour plus d'informations.

Autres informations pertinentes

Classification SFDR : Article 8

Le prospectus, la dernière valeur liquidative, les documents annuels et périodiques, les informations relatives à la finance durable, les performances passées jusqu'à 10 ans en fonction de la date de création de la part ainsi que la composition des actifs sont adressés gratuitement dans un délai de 8 jours ouvrés suivant la réception de la demande, sur simple demande du porteur, auprès de La Financière de l'Echiquier – 53 Avenue d'Iéna – 75116 Paris, France. Ces documents et informations sont également disponibles sur l'adresse suivante : https://www.lfde.com / Rubrique "Fonds".

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Modèle d'informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne dresse pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

Dénomination du produit:	Identifiant d'entité juridique:
TOCQUEVILLE PME	9695004ICI0SIABF1K55

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier a-t-il un objectif d'investissement durable?

☐ Oui	☒ Non
☐ Il réalisera un minimum d'investissements durables ayant un objectif environnemental : % ☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE ☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE ☐ Il réalisera un minimum d'investissements durables ayant un objectif social: %	☒ Il promeut des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas pour objectif l'investissement durable, il contiendra une proportion minimale de 46% d'investissements durables ☐ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE ☒ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE ☒ ayant un objectif social ☐ Il promeut des caractéristiques E/S, mais ne réalisera pas d'investissements durables

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** servent à vérifier si le produit financier est conforme aux caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La démarche ISR de la gestion du Produit Financier visait à identifier et sélectionner les émetteurs qui :

- Proposaient des innovations, des solutions aux principaux enjeux :démographie, urbanisation, environnement, climat, agriculture, alimentation, santé publique…
- Anticipaient l'importance de ces enjeux par une conduite, une responsabilité sur les quatre axes de la philosophie ISR de la Société de Gestion.

Cette analyse a reposé sur la philosophie GREaT, propre à la Société de Gestion, et articuléeautourdes 4 piliers suivants:

- **G**ouvernance responsable
- Gestion durable des **R**essources
- Transition **É**nergétique
- Développementdes **T**erritoires

Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

○ ***Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?***

Indicateur	Contrainte associée
	L'actif net du Produit Financier visait un investissement à hauteur de 25% minimum dans des Investissements Durables sur le plan environnemental ou social, tels que définis à la section "Quels sont les objectifs des Investissements Durables que le Produit Financier entend partiellement réaliser et comment l'Investissement Durable contribue-t-il à ces objectifs ?" de l'annexe SFDR au prospectus.
Investissements dans des activités durables sur le plan environnemental ou social	Cette contrainte fait l'objet d'un suivi continu. Des informations complémentaires sur le suivi mis en place par la Société de Gestion sont disponibles à la section "Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?" ci-dessous. A titre d'exemple, au 31/12/2024, le produit financier était investi à hauteur de 40% de son actif net dans des titres durables selon la méthodologie définie par la Société de Gestion décrite à la section "Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?" ci-dessous.

○ ***...et par rapport aux périodes précédentes ?***

Non applicable.

○ ***Quels étaient les objectifs d'investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables ont-ils contribué à ses objectifs ?***

La Financière de L'Echiquier, applique une approche extra-financière généraliste, visant la réalisation d'investissements durables environnementaux et sociaux.

Sur la thématique environnementale, les 6 objectifs de la Taxonomie européenne sont étaient :
- L'atténuation du changement climatique,
- L'adaptation au changement climatique,
- L'utilisation durable et la protection des ressources marines,
- La transition vers une économie circulaire,
- La prévention et la réduction de la pollution,
- La protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

A noter que la méthodologie appliquée ne permet pas de mesurer la contribution des investissements selon la définition de la Taxonomie européenne (i.e. l'alignement taxonomique des investissements).

En revanche, la contribution des investissements aux objectifs environnementaux au sens de l'article 2(17) du Règlement (EU) 2019/2088 (« Règlement SFDR ») est mesurée au moyen d'indicateurs propres au Groupe LBP AM et précisés ci-dessus).

Sur la thématique sociale, les objectifs considérés étaient :
- Le respect et la promotion des Droits humains, notamment la promotion de conditions de travail justes et favorables, l'intégration sociale par le travail, la protection et la promotion des Droits des communautés locales,
- Le développement des territoires et des communautés, à travers les relations avec les parties prenantes extérieures à l'entreprise et la gestion responsable des chaînes de valeur, et afin d'adresser les enjeux de développement socio-économique, de lutte contre les fractures sociales et territoriales, de soutien aux acteurs locaux et d'accès à l'éducation,
- Améliorer l'accès à la santé et aux soins essentiels dans le monde en adressant les enjeux de disponibilité, d'accessibilité géographique, d'accessibilité financière et d'acceptabilité des traitements.

Cette stratégie généraliste n'impliquait pas que tout investissement durable réponde à l'ensemble des objectifs environnementaux et sociaux précités, mais que les investissements durables devaient répondre à au moins un de ces enjeux, tout en ne nuisant pas de manière significative aux autres.

Une description plus complète des seuils appliqués pour chaque critère est disponible dans le document « SFDR – Méthodologie Investissement Durable » accessible sur le site internet de la Société de Gestion (https://www.lfde.com), dans la section « Investissement Responsable », sur la page « Pour aller plus loin », au sein de la rubrique « Documents LFDE – Règlement SFDR ».

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

○ ***Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?***

Afin de s'assurer qu'un investissement contribuant à un objectif de durabilité, selon la méthode d'analyse présentée ci-dessus, ne cause pas de préjudice important à tout objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social, la méthodologie appliquée considère systématiquement et de manière cumulative :

- Les pratiques de l'émetteur relatives à sa gestion des ressources environnementales et de respect des Droits humains. Ce point est contrôlé grâce à la méthodologie d'analyse extra-financière propriétaire « GREaT »
- L'exposition de l'émetteur à des secteurs sensibles sur les aspects environnementaux et sociaux (comme par exemple au charbon thermique, aux armes controversées, au tabac, aux jeux d'argent…) en lien avec les politiques d'exclusions applicables dans les Sociétés de Gestion du Groupe LBP AM. Une description plus complète des exclusions est disponible dans le document « Politique d'exclusion » accessible sur le site internet de la Société de Gestion (https://www.lfde.com), dans la section « Investissement Responsable », sur la page « Pour aller plus loin », au sein de la rubrique « Documents LFDE - Approche et Méthodologies ».
- L'exposition de l'émetteur à une controverse sévère sur les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance.

- ***Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-il été pris en considération ?***

Le Règlement Délégué (UE) 2022/1288 de la Commission (ci-après le "Règlement délégué SFDR") définit une liste d'indicateurs permettant de mesurer les incidences négatives d'un émetteur sur les facteurs de durabilité environnementaux et sociaux (ci-après les "indicateurs concernant les incidences négatives"). Les indicateurs concernant les incidences négatives sont calculés pour chaque émetteur, lorsque la donnée est disponible et intégrés dans l'outil d'analyse extra-financière.

Certains indicateurs ont par ailleurs été directement intégrés, soit à la méthodologie de notation propriétaire GREaT utilisée à la fois pour identifier une contribution positive ou un impact négatif significatif, soit à l'indicateur de controverse mentionné ci-dessus, soit dans les politiques d'exclusions. La prise en considération des principales incidences négatives a également lieu au travers de la démarche d'engagement actionnarial avec les entreprises afin d'améliorer leur transparence sur ces indicateurs et de réduire leurs externalités négatives.

- ***Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'attention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ?***

Afin de s'assurer que les investissements durables respectent les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux Droits de l'Homme, la Société de Gestion contrôle systématiquement :

- L'exposition de l'émetteur à un risque critique de violation grave des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et des Principes directeurs des Nations Unies sur les entreprises et les Droits de l'Homme.
- La correcte application de la politique d'exclusion de la Société de Gestion relative à ces traités internationaux et le process de contrôle des controverses ad hoc.

Une description détaillée des seuils appliqués pour chaque critère est disponible dans le document « SFDR – Méthodologie Investissement Durable » accessible sur le site internet de la Société de Gestion (https://www.lfde.com), dans la section « Investissement Responsable », sur la page « Pour aller plus loin », au sein de la rubrique « Documents LFDE – Règlement SFDR ».

La taxonomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE. Le principe consistant à «ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

☐ Oui

☒ Non

Non applicable.

Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Investissements les plus importants au 31/12/2024	Secteurs économiques	% d'actifs	Pays
OSTRUM SRI CASH M (C/D) EUR	Services financiers	5.9%	France
QUADIENT	Technologies de l'information	5.0%	France
ASSYSTEM	Industrie	4.8%	France
WAVESTONE	Technologies de l'information	4.5%	France
KAUFMAN & BROAD	Consommation discrétionnaire	4.3%	France
GAZTRANSPORT ET TECHNIGAZ	Energie	4.3%	France
GUERBET	Soins de santé	3.8%	France
COMPAGNIE DES ALPES	Consommation discrétionnaire	3.7%	France
EXAIL TECHNOLOGIES	Industrie	3.6%	France
ROBERTET	Matériaux	3.6%	France
SECHE ENVIRONNEMENT	Industrie	3.3%	France
ATOSS SOFTWARE	Technologies de l'information	3.2%	Allemagne
ID LOGISTICS	Industrie	3.1%	France
ALTAREA	Immobilier	3.1%	France
VOYAGEURS DU MONDE	Consommation discrétionnaire	2.5%	France

La liste comprend les **plus grande proportion** d'investissements du produit financiers au cours de la période de référence.

Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques

Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passa à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035.
En ce qui concerne **l'énergie nucléaire**, les critères comprenant des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleurs performances réalisables.

Quelle était l'allocation des actifs ?

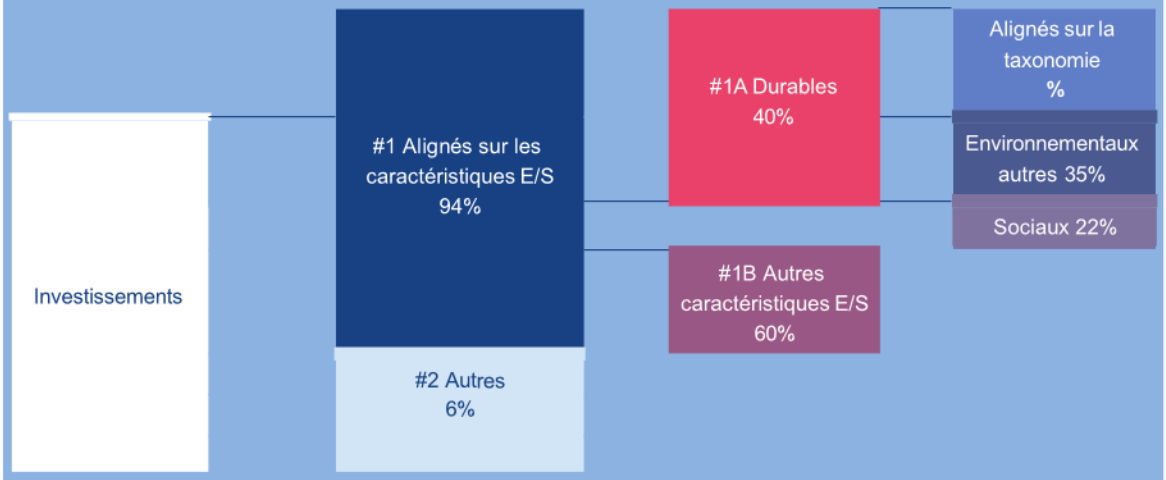

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements duproduit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues parle produit financier.
La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend:
- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnement ou sociaux;
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissement.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Secteurs	Poids en %
Consommation discrétionnaire	13.5%
Energie	5.3%
Etat	0.0%
Immobilier	3.0%
Industrie	25.7%
Matériaux	5.2%
Produits de première nécessité	0.0%
Produits financiers	8.0%
Services collectifs	2.9%
Services de communication	3.8%
Soins de santé	7.1%
Technologies de l'information	23.6%

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues parle produit financier.
La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend:
- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnement ou sociaux;
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en % :
- du **chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des sociétés bénéficiaires des investissements ;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte ;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activité économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE ?

○ ***Le Produit Financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la Taxinomie de l'UE?***

☐ Oui

☐ Dans le gaz fossile ☐ Dans l'énergie nucléaire

☒ Non

A ce jour, la société de gestion n'a pas été en mesure de calculer l'alignement taxinomique hors obligations souveraines. Les données ci-dessus ont été calculées au 31/12/2024. A cette date, la proportion d'investissement dans des obligations souveraines était de 0,00%.

La Société de Gestion travaille actuellement à l'acquisition et à l'intégration de données extra-financière qui lui permettront de produire ce reporting pour le prochain exercice.

La Société de Gestion n'a pas été en mesure de calculer ou d'estimer l'alignement avec la Taxinomie des dépenses de CapEx et d'OpEx des entreprises investies par le Produit Financier. La Société s'engage à fournir ses meilleurs efforts pour produire ses indicateurs pour le prochain exercice.

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

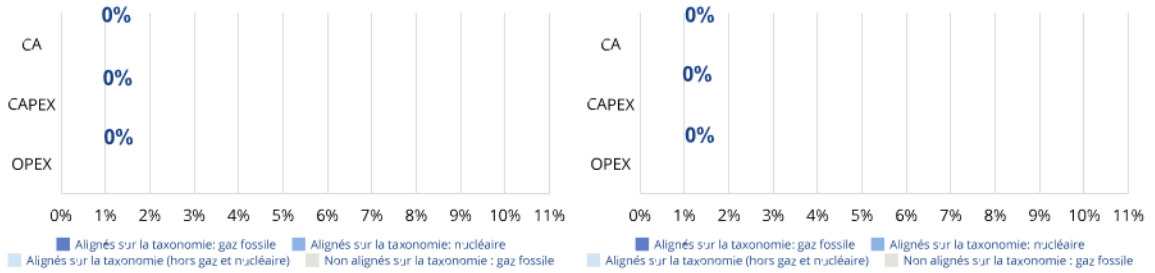

**** Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines.***

○ ***Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?***

Non applicable

○ ***Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de références précédentes ?***

Non applicable.

Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxonomie de l'UE?

35%, à noter qu'une même société peut être un investissement durable aussi bien d'un point de vue environnemental que social.

Quelle était la proportion d'investissements durable sur le plan social ?

22%, à noter qu'une même société peut être un investissement durable aussi bien d'un point de vue environnemental que social.

Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

La catégorie "Autres", qui a représenté 6% de l'actif net de l'OPC au 31/12/2024, contenait tout type d'actifs. Ces actifs pouvaient être utilisés à des fins de couverture, de gestion de la liquidité, ou de diversification, ainsi que pour générer un rendement financier. Ils sont couverts par les garanties environnementales et sociales minimales suivantes (mises en œuvre sur l'intégralité du portefeuille) :

- les exclusions appliquées par la Société de Gestion, précisées dans la politique d'exclusion https://www.lfde.com/fr-fr/investissement-responsable/pour-aller-plus-loin/
- la politique d'engagement et de vote pour les investissements en actions.

Quelles mesures ont été prises pour atteindre l'objectif d'investissement durable au cours de la période de référence ?

Non applicable.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Non applicable.

- ***En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?***

Non applicable.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?***

Non applicable.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence***

Non applicable

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large***

Non applicable